

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

0.75 0.98 1.24 1.67 2.04 2.42

Colors by Munsell Color Services Lab

Our Willows

bis

Handwritten
GES

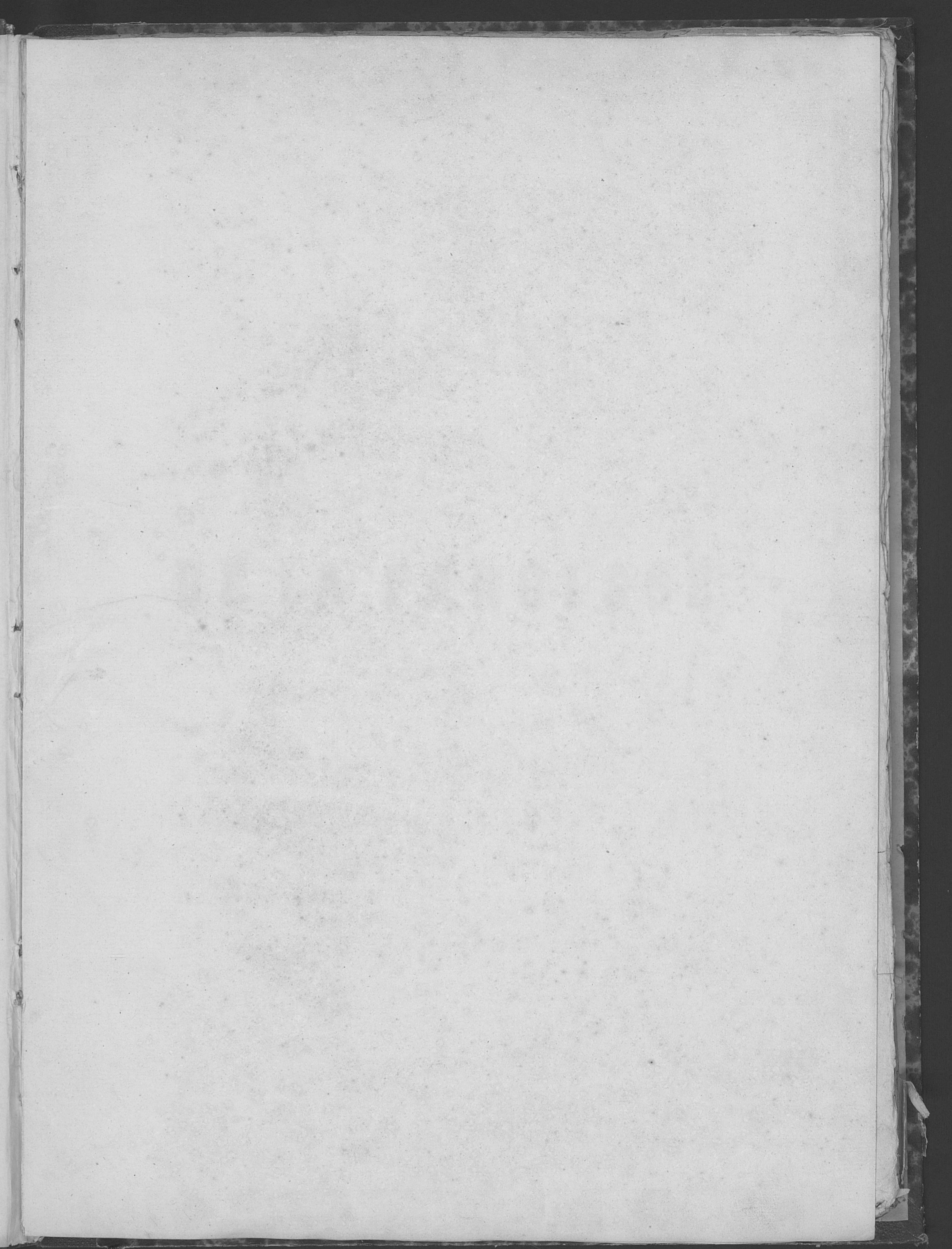
Handwritten

Ed 118 bis / 2

Archives cantonales vaudoises

RMS1/1.048.117

Microfilm



Ar

12

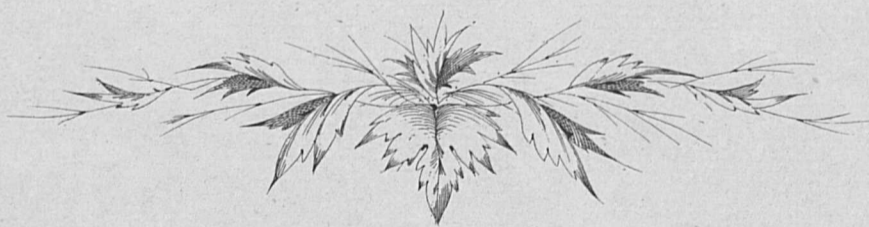
REGISTRE

des _____

DE LA PAROISSE

d _____

Commencé, le _____ 18 ____ Fini, le _____ 18 ____



A

R

REGISTRE DES MARIAGES

Page. I.

de la Paroisse de Saint Barthelémy et Stétigny.

N^o. I.
1822
Limat
&
Carrard

En suite du consentement donné par Monsieur Jaccottet Curé
d'Essens sous date du six octobre Mil huit cent vingt deux;
Le Neuf du mois d'octobre Mil huit cent vingt deux,
a été célébré dans l'église de Stétigny, en présence de
Placide Carrard domicilié à Malapalud, et de George Li-
mat domicilié à Saint Barthelémy, le mariage de
Jean Limat âgé de vingt six ans, domicilié à Biolet,
bourgeois de Saint Barthelémy et Stétigny, fils de
Joseph Limat et de Jeanne Marie Mivelaz; et de Pau-
line Carrard âgée de vingt sept ans, domiciliée à
Malapalud, Bourgeoise de Doliez-Pittet, fille
de Jean Jean Etienne Carrard et de Françoise
Favre; après que les époux ont exhibé les cer-
tificats de publications de bans de ce mariage,
qui ont eu lieu dans les paroisses d'Essens, de Do-
liez-Pittet, et de Saint Barthelémy et Stétigny,
comme en fait foi le registre des publicati-
ons de mariage, Page Première; les certificats
appelés dans cette inscription demeurent déposés
aux archives de la Cure.

Donat Alexis Bonnin Curé de Stétigny.

je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé
aux archives de la Cure de Saint Barthelémy et Stétigny.

Saint Barthelémy et Stétigny ce trente un décembre
Mil huit cent vingt deux.

Donat Alexis Bonnin Curé

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de *Saint Barthelemy et St Etienne*

A
B

[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to fading and orientation.]

1
11
[Faint handwritten notes or numbers in the right margin.]

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

Page



Page

Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

A

12

REGISTRE DES MARIAGES

Page 2

de la Paroisse de Saint Barthelemy et Brétigny

1823



N°: 2

Le quinze du
mois de janvier
Mil huit cent
vingt-trois, et
j'approuve
ce mariage.
Domin Curé
de Brétigny.

Epoux Louis
Limat.
Epouse Mar-
guerite Cherpis.

En suite du consentement donné par Monsieur Jaccottet et curé
d'Assens, sous date du quatorze du mois de janvier mil huit
cent vingt-trois, a été célébré dans l'église de Brétigny, en
présence de Pierre Limat domicilié à Saint Barthelemy,
et d'Etienne Cherpis domicilié à Stagnières, le mariage
de Louis Limat âgé de cinquante-un ans, domicilié à
Assens, bourgeois de Saint Barthelemy et Brétigny, fils
de défunt Etienne Joseph Limat, et de défunte Jeanne
Marie Menétray, et de Marguerite Cherpis âgée de
trente quatre ans, domiciliée à Stagnières, bourgeoise
dudit dit lieu, fille de défunt Jacques Cherpis et de
défunte Benoîte Cherpis, après que les Epoux ont
exhibé les certificats de publications de bans de
ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses d'as-
sens et de Saint Barthelemy, comme en fait foi
le registre des publications de bans de mariage, page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Saint Barthelémy et Brétigny.

1823

Deux; les certificats d'apens rappelés dans cette inscription
ou demeurent déposés aux archives de la cure.

Dominin Curé

N^o. 3.Epoux
Placide
Favre
Epouse
Félicité
Favre

en suite de la dispense de deux publications de bans légitimement accordée, le vingt neuf du mois de janvier mil huit cent vingt trois, a été célébré dans l'église paroissiale de Saint Barthelémy et Brétigny, en présence de Nicolas Favre, et d'Alexandre Lemy et Brétigny, le mariage Favre domiciliés à Saint Barthelémy et Brétigny, le mariage de Placide Favre âgé de quarante ans, domicilié à Saint Barthelémy et Brétigny, bourgeois des dits lieux, fils de Pierre François Favre et de défunte Jeanne Favre; et de Félicité Favre âgée de vingt cinq ans, domiciliée à Saint Barthelémy et Brétigny, bourgeoise des dits lieux, fille de Henri Favre et de Ginnette Limat, Le registre des publications de bans de mariage, qui dépose aux archives de la cure, prouve page deux et trois, que les publications de ce mariage ont eu lieu dans l'église de Saint Barthelémy et Brétigny.

Donat Alexis Dominin Curé.

N^o. 4.Epoux Julien
Martin
Epouse
Françoise
Martin

en suite du consentement donné par Monsieur Jaccottet Curé d'Assens, sous date du vingt six du mois d'août mil huit cent vingt trois, et la dispense de deux publications de bans accordée, le vingt sept du mois d'août mil huit cent vingt trois, a été célébré dans l'église de Saint Barthelémy et Brétigny, en présence de Jean Pierre Limat et de Félix Martin domiciliés à Saint Barthelémy et Brétigny, le mariage de Julien Martin âgé de trente quatre ans, domicilié à Saint Barthelémy et Brétigny, bourgeois des dits lieux, fils de défunt centome Martin et de défunte Elisabeth Martin; et de Françoise Martin âgée de vingt deux ans, domiciliée sur la commune d'Assens, bourgeoise de Saint Barthelémy et Brétigny, fille de défunt Jean Martin et de Marie Anne Goltoffey, après les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses d'Assens et de Saint Barthelémy et Brétigny. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la cure.

Dominin Curé de Brétigny.

REGISTRE DES MARIAGES

Page 4.

de la Paroisse de Saint Barthelémy et Brétigny.

1823

N^o. 5

Lotta
Limat

Le douze du mois de novembre mil huit cent vingt trois a été célébré dans l'église de saint Barthelémy et Brétigny, en présence de Jean Pierre Limat et de Joseph Limat domiciliés à saint Barthelémy et Brétigny, le mariage de Jacques Lotta âgé de trente deux ans, domicilié à saint Barthelémy et Brétigny, bourgeois des dits lieux, fils de Jean Joseph Lotta et de défunte Magdelène Limat; et de Magdelène Limat âgée de vingt quatre ans, domiciliée à saint Barthelémy et Brétigny, bourgeoise des dits lieux, fille de Jean Pierre Limat et d'Henriette Chambetta; Le registre des publications de bans, page quatre, tient lieu de certificat exhibé par les époux, et prouve que les bans de ce mariage ont été publiés dans la paroisse de saint Barthelémy et Brétigny.

Donat Alexis Bonnin Curé

je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la Cure de saint Barthelémy et Brétigny. S'atteste à saint Barthelémy et Brétigny le trente un du mois de décembre mil huit cent vingt trois.

Bonnin Curé

Page 017

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

A
P

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Saint Barthelemy et Stetigny.

Page

5

1825

No. 6.
Despont
Favre

En suite du consentement donne par Monsieur Jaccottet Curé d'Assens, sous date du vingt un du mois de janvier Mil huit cent vingt cinq, le neuf du mois de fevrier Mil huit cent vingt cinq, a été célébré dans l'église de Stetigny et Saint Barthelemy en présence de Nicolas Despont, ^{+ Domicilié} à Biolley Orjulaz, et de Jean Favre Domicilié à Saint Barthelemy et Stetigny, le mariage de Jean Despont âgé de trente deux ans, Domicilié à Biolley Orjulaz, bourgeois du dit lieu, fils d'Henri Despont et de Magdelaine Fleuriou, et de Marie Favre âgée de vingt huit ans, Domiciliée à Saint Barthelemy et Stetigny, Bourgeoise des dits lieux, fille de Pierre François Favre et de Françoise Favre, après que les époux m'ont exhibé les certificats de publication de bans de ce mariage qui ont eu lieu dans la paroisse d'Assens, et de Saint Barthelemy et Stetigny. les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la cure, j'approuve l'ajonctionci dessus.

— Donat Alexis Bonnin Curé,

St. Barthelemy et Brétigny le 25 juin 1825. 40

Mes honorés Messieurs les membres du Département de justice et Police,

il est vrai que dans mon envoi des copies des Registres de l'état civil de l'année 1824, je n'y ai pas inséré celle des actes de mariages parcequ'on n'en a point célébré chez-nous dans le courant de susdite année, et je reconnais avoir oublié d'en faire le rapport. attendant tout de votre grande indulgence j'espère que vous me pardonneres cette négligence.

Agnez, Messieurs les membres du Département de justice et Police l'assurance de mon respect et de ma considération très distingués.

Boumin Curé de St. Barthelemy et Brétigny

assez,
g, le
ré
ce de
icilie
out
geois
curieux,
nt
de
que
ous,
p
hi
uré,

paire et suite.

98
104

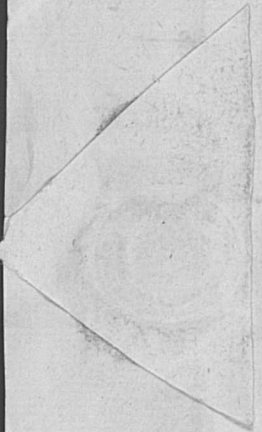
Ceux très honorés

Messieurs les membres du Département

de Justice et Police.

à Lorient

Officiel
Pastour
de St Sautte
-Lenny.



1825

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Saint Barthelemy et Breteigny.

N^o: 7
Panchaud
H
Isaaz

Ensuite du consentement donné par Monsieur le Curé d'Assens sous date du vingt six du mois d'avril mil huit cent vingt cinq, le vingt sept du mois d'avril mil huit cent vingt cinq, a été célébré dans l'Eglise de Breteigny et Saint Barthelemy, en présence d'Etienne Favre l'aîné domicilié à Breteigny, et de Constantin Panchaud domicilié à Saint Barthelemy, le mariage de François Auguste Scipion Panchaud âgé de trente trois ans, domicilié à Saint Barthelemy et Breteigny, bourgeois de Bottons, fils de défunt François Panchaud et de défunte Françoise Davaud; et d'Henriette Isaac âgée de vingt neuf ans, domiciliée à Etagnières, Bourgeoise du dit lieu, fille de défunt Claude François Isaac et de Jeanne Marie Cherpit, après que les Epoux m'ont exhibé les certificats de publication de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses d'Assens, de Bottons, et de Saint Barthelemy et Breteigny. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la cure.

Donat Alexis Bonnin Curé

N^o: 8:
Isaaz
H
Panchaud

Ensuite du consentement donné par Monsieur le Curé d'Assens sous date du vingt six du mois d'avril mil huit cent vingt cinq, le vingt sept du mois d'avril mil huit cent vingt cinq, a été célébré dans l'Eglise de Breteigny et Saint Barthelemy, en présence d'Etienne Panchaud domicilié à Bottons et d'Etienne Favre l'aîné domicilié à Breteigny, le mariage de Pierre François Isaac âgé de trente ans, domicilié à Etagnières, bourgeois du dit lieu, fils de défunt Claude François Isaac et de Jeanne Marie Cherpit, et de Marie Ursule Panchaud âgée de vingt quatre ans huit mois, domiciliée à Saint Barthelemy et Breteigny, Bourgeoise de Bottons, fille de défunt François Panchaud et de Françoise Davaud; après que les Epoux m'ont exhibé les certificats de publication de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses d'Assens, de Bottons, et de Saint Barthelemy et Breteigny. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la cure.

Donat Alexis Bonnin Curé

Sur la permission donnée par le conseil d'Etat et envoyée par Monsieur Caille son Lieutenant, sous date du vingt neuf du mois de décembre mil huit cent vingt cinq, l'extrait ci après a été transcrit sur le registre des mariages.

Le treize

REGISTRE DES MARIAGES

Page 7

de la Paroisse de Saint Barthelémy et D'Estigny

1825

N° 9.

Favre
&
Godmus

Le treize octobre mil huit cent vingt cinq à dix heures du matin a été prononcé le mariage de M^r Jacques François Favre, horloger, âgé de vingt six ans, né à la commune de Morangis département de la Seine et oise, le quinze vendémiaire (sept octobre mil sept cent quatre vingt dix-neuf) demeurant à Paris rue des Dames, N° 4. neuvième arrondissement, fils majeur de Jacques François Silvestre Favre, rentier, âgé de soixante dix ans, et d'aimée Marguerite Delagie Margeau son épouse, âgée de quarante huit ans, demeurant tous deux rue de Bourbon N° 86. présents et consentant au mariage de leur fils...

et de M^{lle} Elisabeth Angelique Rose Godmus, âgée de dix-huit ans, née à Sceaux département de la Seine, le neuf août mil huit cent sept, demeurant à Paris chez ses père et mère rue de Bourbon N° 13. fille mineure de François Toussaint Godmus, rentier, âgé de quarante cinq ans, et de Rose Adélaïde Lucas, son épouse, âgée de quarante cinq ans, tous présents et consentant au mariage de leur fille.

Après publications faites en cette mairie et en celle du neuvième arrondissement de Paris, les dimanches deux et neuf octobre présent mois affichées, opposées par suite au terme de la loi, aucune opposition n'ayant été formée à la célébration.

Les actes de naissance des époux ont été déposés et paraphés, lecture en a été faite ainsi que du chapitre fixe du titre du mariage sur les droits et devoirs respectifs des époux.

Les deux contractans présents ont déclaré prendre en mariage l'un M^{lle} Elisabeth Angelique Rose Godmus, l'autre M^r Jacques François Favre, en présence de M^r Charles Nicolas Marseille, officier de bouche, demeurant à Paris rue Verneuil N° 50, âgé de trente sept ans, oncle de l'époux, de M^r Jean Joseph Housay maître d'hôtel, demeurant à Paris rue de Bourgogne N° 21, âgé de cinquante cinq ans, ami de l'époux, de M^r Louis Frédéric Godmus, demeurant à Sceaux, âgé de quarante deux ans, oncle de l'épouse et de M^r Pierre Jacques Lucas entrepreneur d'Élagage, demeurant à Sceaux.

- après

1825

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Saint Barthelomy et St Etienne.

Après quoi nous Jean Alexandre Dauguet de Villejuss adjoint au Maire du dixième arrondissement de Paris, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier de l'état civil, avons déclaré au nom de la loi que les contractans sont unis en mariage, nous avons rédigé les présentes pour les constater, et en fait aux parties, les deux époux, le père, la mère de l'époux, le père, la mère de l'épouse et les témoins ont signé avec nous.

ainsi signé: L. A. D. Godmer, J. Fr. Fraire, Margeau, Francais, Lucas, Godmer, Marsille, Housay, L. Fr. Godmer, Lucas, et Dauguet.

Déclaré conforme au registre par nous Maire du dixième arrondissement de Paris.

Paris le dix-huit novembre mil huit cent vingt cinq.

Nous faisant pour M. le président du tribunal de première instance du Département de la Seine, certifier que la signature ci dessus est celle de M. Diault, Maire du dixième arrondissement de cette ville... Paris le deux décembre mil huit cent vingt cinq.

— Vanin Courville

Donat Alexis Domin Curé de Saint Barthelomy et St Etienne

vu la permission donnée par le conseil d'état, et envoyée par Monsieur Caille Lieutenant, sous date du vingt-neuvième jour du mois de décembre mil huit cent vingt cinq, l'extrait ci après a été transcrit sur le registre des mariages le treize octobre mil huit cent vingt cinq, après deux publications faites en cette église, toutes les formalités remplies, ont été publiés et publiés deux fois à Saint Gervais, fils majeur de Jacques François, fils de votre Frère et d'aimée Delagie Margeau, et d'Elisabeth Angélique Rose Godmer, demeurant chez ses père et mère, rue de Bourbon n. 13, le mineur de François Jousaint Godmer, et de Adelaïde Ros Lucas son épouse, en présence de Charles Nicolas Marsille, demeurant rue de la rue Verneuil n. 50: de Jean Joseph Housay, demeurant à Sceaux, de Pierre Jacques Lucas, même demeure, lesquels ont signé ainsi que le père et l'épouse.

Collationné au registre par nous D^{ne} sacristain sous signé, Collationné au registre par nous D^{ne} sacristain sous signé, Paris le deux décembre mil huit cent vingt cinq.

Les deux extraits ci dessus transcrits demeurent déposés aux archives de la Cure, approuvés aussi la dernière fois par nous.

— Donat Alexis Domin Curé

je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la Cure de Saint Barthelomy et St Etienne le trente deuxième jour du mois de décembre mil huit cent vingt cinq.

— Donat Alexis Domin Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Page 9.

de la Paroisse de Saint Barthelémy et Dretigny

1826

No: I

Despont
&
Martin

Le dix huit du mois de janvier mil huit cent vingt six, ensuite du consentement donné par Monsieur Jaccottet Curé d'Assens, sous date du dix sept du mois de janvier mil huit cent vingt six, a été célébré dans l'église de Saint Barthelémy et Dretigny en présence de Jean Despont domicilié à Dioles Orjullas et de l'écriteur Favre domicilié à Dretigny, le mariage de Nicolas Despont majeur, domicilié à Dioles Orjullas, bourgeois du dit lieu, fils de Henri Despont et de Magdelene Herrioud, et de Marie Caroline Martin mineure, domiciliée à Saint Barthelémy et Dretigny, bourgeoise des dits lieux, fille de défunt Barthelémy Martin et de Magdelene Favre; après que les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses d'Assens et de Saint Barthelémy et Dretigny. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure.

Donat Alexis Domin Curé.

No: II

Limat
&
Juriens

Le dix neuf du mois de avril mil huit cent vingt six, ensuite du consente ment donné par Monsieur le Curé de Challens, sous date du seize du mois et an que dessus, a été célébré dans l'église de Saint Barthelémy et Dretigny, en présence de Jacques André Juriens Père de l'épouse, domicilié à Villars-le-Terroir, et de Louis Limat frère de l'époux, domicilié à Stagnières, le mariage de Pierre Joseph Limat majeur, domicilié à Saint Barthelémy et Dretigny, bourgeois des dits lieux, fils de défunt Etienne Joseph Limat et de défunte Jeanne Marie Menétray, et de Marie Marguerite Juriens majeure, domiciliée à Villars-le-Terroir, bourgeoise du dit lieu, fille de Jacques André Juriens, et de défunte Marie Trauche; après que les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses de Villars-le-Terroir et de Saint Barthelémy. Les certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure.

Donat Alexis Domin Curé.

No: 12

Le vingt un du mois de septembre mil huit cent vingt six, a été célébré dans l'église de Saint

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Saint Barthelémy et Dretigny.

1826

Favre

Limat

Saint Barthelémy et Dretigny, en présence d'Henri Favre
de Nicolas Limat, les deux domiciliés à Saint Bar-
thelémy et Dretigny, le mariage d'Etienne Favre
cassepeur, âgé de soixante deux ans, domicilié à
Dretigny et Saint Barthelémy, bourgeois des Dits
lieux, fils de défunt Joseph ^{Favre} et de défunte Françoise
de Lanchaud, et de Marie Françoise Limat âgée de
vingt quatre ans trois mois, domiciliée à Saint Bar-
thelémy et Dretigny, bourgeoise des Dits lieux, fille
de Nicolas Limat et d'Elisabeth Despont son
épouse, après que les époux n'ont exhibé le
certificat de publications de bans de ce mari-
age, qui ont eu lieu dans la paroisse de Saint
Barthelémy et Dretigny; lequel ^{certificat} ^{remette} dépo-
sé aux archives de la cure; j'approuve les
deux adjonctions ci dessus.

Donat Alexis Domin Curé

je certifie que la présente copie est conforme à l'original
déposé aux archives de la cure: à Saint Barthelémy
et Dretigny le trente un du mois de décembre mil huit
vingt six.

Donat Alexis Domin Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Page

de la Paroisse de

--

Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

REGISTRE DES MARIAGES

Page 10^a

de la Paroisse de Saint Barthelémy et Dreligny.

1827. N^o. 13.

Michaud

Duvoisin
née Bouvet

Le vingt deux du mois de juin mil huit cent vingt sept, en suite de la permission accordée par le Département de justice et Police du canton de Vaud, sous date du second jour du mois et au que dessus, et du constatement du Pasteur de Domy, sous date du sept mai de la même année, a été célébré dans l'Eglise Paroissiale de Saint Barthelémy et Dreligny, en présence de Germain Faivre Régent, et de Simon Favre, domiciliés à Dreligny, le mariage de Jean Baptiste Michaud âgé de cinquante huit ans, originaire de Chaux-Neuve, Canton de Nove, Département du Doubs, domicilié à Domy, Cercle de Belmont au Canton de Vaud, fils de défunt Alexandre Joseph Michaud et de défunte Marie Sélestine Guye, veuf de Marie Françoise Michaud; et de Marie Josette née Bouvet âgée de cinquante ans, veuve de David Duvoisin, Bourgeoise de Fontanafret, domiciliée à Domy, fille de défunt Pierre Bouvet et de défunte Marie Narmi sa femme; après que les Epoux ont exhibé les certificats de publications de bans de mariage, qui ont eu lieu dans les paroisses de Chaux-Neuve, de Saint Maurice et de Domy avec la permission du Département de justice et Police du canton; Lesquels certificats rappelés dans cette inscription demeurent déposés aux archives de la Cure.

Donat Elexis Bonnin Curé

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de Saint Barthelémy et Dretigny.

1827.

N^o 14

Favre
Despont.

Le vingt un du mois de novembre mil huit cent vingt sept, a été célébré en présence de Fleuri Despont domicilié à Dioley Orjullaz et de Jean Favre domicilié à Dretigny, le mariage de Fleuri Favre âgé d'environ cinquante ans, domicilié à Saint Barthelémy et Dretigny, bourgeois du dit lieu, fils de Pierre François Favre et de Défunte Jeanne Favre; et de Madeleine Despont âgée d'environ trente quatre ans, domiciliée à Dioley Orjullaz, bourgeoise du dit lieu, fille de Fleuri Despont et de Madeleine Fleuriou, après que les époux ont exhibé les certificats de publications de bans de ce mariage, qui ont été publiés dans les paroisses d'Assens, et de Saint Barthelémy et Dretigny, lesquels certificats demeurent déposés dans les archives de la Cure.

Donat Alexis Domin Curé

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de la Cure; à Saint Barthelémy et Dretigny le trente un Décembre mil huit cent vingt sept.

Donat Alexis Domin Curé

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

Page

Ligny.

--

Page

REGISTRE DES MARIAGES

de la Paroisse de

Page 10

28

Faute
v
Desp

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Handwritten text on the right edge of the page]

DE LA PAROISSE de Saint Barthelémy et Breligny.

1829

Le vingt six novembre — — — mil-huit-cent-vingt-neuf
a été célébré le mariage promis

N° 15

Entre

Jacques Etienne
Despont.

Frère
de Rosalie

Jacques Etienne Despont
fils de défunt Germain Despont,
et de Madeline née Despont sa
femme
de Bioley orjullaz,
y domicilié
agé d'environ quarante cinq ans

Et Françoise Rosalie Frare
fille de Henri Frare
et de Marie Elisabeth née
Limat, sa femme,
de Saint Barthelémy et Breligny,
y domiciliée
agé d'environ vingt quatre ans.

Témoins

frère de l'époux: Antoine Despont de Bioley orjullaz,
Etienne Frare de Saint Barthelémy et Breligny,
frère de l'épouse.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les paroisses
d'Espens, Saint Barthelémy et Breligny, lesquels
sont déposés aux archives de la Cure.
de l'acte de décès de Madeline Despont née Dutoit,
seconde femme de l'époux, inscrit sur le Registre
de la Paroisse d'Espens, lequel acte est aussi dé-
posé aux archives de la Cure.

Donat Alexis Bonnin Doyen, et Curé

je certifie que la présente copie est conforme à l'origi-
nal déposé aux archives de la Cure de Breligny et
Saint Barthelémy.

à Breligny le trente un décembre mil
huit cent vingt neuf.

Donat Alexis Bonnin Doyen, et Curé

1831.

DE LA PAROISSE de *Britigny St Barthélemy*.

Le onze du mois d'août mil-huit-cent-trente & un
a été célébré le mariage promis

N° 16.

Martin Maxime
&
Marie Gobbet

Maxime Martin
fils de défunt *Barthélemy*
et de *Madeline née Fave* sa femme
de *St Barthélemy et Britigny*
domicilié à *Corny le grand* au Canton
de *Fribourg*
agé d'environ vingt & un ans.

Entre

Et *Marie Gobbet*
fille de défunt *Pierre Gobbet*
et de *Anne née Gobbet* sa femme.
de *Villaz Saint Pierre* Canton de *Fribourg*
y domiciliée
agée d'environ vingt un ans.

Cémoins

Alexandre Martin Frère de l'époux.
Julien Martin tous deux de *Britigny St Barthélemy*.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° Des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses de *Britigny St Barthélemy*, de *Corny le grand* et *Villaz Saint Pierre*.
2° Du consentement donné à l'époux mineur par sa mère & son tuteur le vingt trois juillet, et de celui donné à l'épouse mineure par sa mère & son tuteur le vingt deux du susdit mois.
3° De la permission accordée par le Département de Justice & Police à l'époux épouse une étrangère au Canton de Vaud, le dix août courant
les quelles pièces sont déposées aux archives de la Cure.
(Signé) *Donat Alexis Bonnin* Doyen & Curé.

copie faite par autorisation du Département de Justice & Police pour la mise
tenue des registres en date du dix neuf décembre 1835 et certifiée conforme.
le 20 janvier 1836.

Angelin Curé.

DE LA PAROISSE d

N^o

Le mil-huit-cent-
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cénoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agé de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de *St Barthélemy et Bretigny.*

1833.

Le *Vingt quatre juillet* mil-huit-cent-trente-trois
a été célébré le mariage promis

Entre

Etienne Navior fave

Et *Marie Anne Chambetta*

fils de *placide*

fille de *françois*

et de *seu Emilie Simat sa femme*

et de *françoise sie Allay sa femme*

de *Bretigny et St Barthélemy*

d' *Assens*

et domicilié

et domiciliée

agé de *vingt six ans.*

agée de *environ vingt trois ans.*

Cémoins

placide fave de Bretigny

et *françois Chambetta d'Assens.*

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des banns de mariage publiés sans opposition dans les paroisses de
Bretigny et d'Assens, les quels sont déposés aux archives de la cure;
Vu aussi les actes de naissance des Epoux dont lieu est aux archives, et
l'autre se trouve dans les registres de la paroisse.

Angelini curé.

N° 18.

Etienne Navior fave

Marie Anne Chambetta

placide

Assens

N^o

Le
à été célébré le

fils de

et de

d

domicilié

agé de

150

j'ai béni aucun mariage
dans le courant de
mil huit cent trois
l'atteste à St. Barthelemy
et Breteigny le trentième
un de l'an que ci dessus
Bouvin Curé

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

156

Année 1853.

REGISTRE DES MARIAGES

Le 16 Seize octobre mil-huit-cent-trente-trois.
à été célébré le mariage promis

N^o 19.

Justus Marcel Limat
&
Marie Louise Faves.

Justus Marcel Limat
fils de Nicolas
et de feu Elizabeth ne Despont sa femme
de St Barthelémy et Bretigny
y domicilié
agé d'environ vingt sept ans.

Entre

Et Marie Louise Faves
fille de Simon
et de Angelique Limat sa femme
de Bretigny et St Barthelémy
y domiciliée
agée d'environ vingt six ans.

Cémoins

Simon Faves de Bretigny
Nicolas Limat de St Barthelémy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans la paroisse de Bretigny
et St Barthelémy les quels sont déposés avec archives de la Cure
Vu aussi les actes de naissances des époux qui se trouvent dans les registres
de la paroisse.

Angelus Curé.

DE LA PAROISSE d

Année 1853.

Le treize novembre mil-huit-cent-trente-trois
a été célébré le mariage promis

N° 20.

Joseph Nicolas Isaac
&
Marie Anne Favre.

Joseph Nicolas Isaac
fils de Claude

et de Jeanne Marie Cherpit sa femme

d'Essens

et domicilié

agé d'environ quarante sept ans

Entre

Et Marie Anne Favre

fille de Jean Joseph

et de Julie Nic Favre sa femme.

de Brigny et St Barthélemy

et domiciliée

agée de vingt quatre ans.

Cénois

Jean Joseph Favre de Brigny
& Simon Favre du même lieu.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les paroisses de Brigny
et d'Essens les quels sont déposés aux archives de la Cure.
Vu aussi les actes de naissance des Epoux dont l'un est aux archives et
l'autre dans les registres de la paroisse.

Angelus Curé.

Année 1833.

REGISTRE DES MARIAGES

Le treize novembre mil-huit-cent-trente-trois,
à été célébré le mariage promis

N^o 21.

Jean Baptiste Despont
et Marie Farre

Jean Baptiste Despont
fils de Antoine Despont
et de Jeanne veuve Maillot sa femme
d. Biolay orpèlax
y domicilié
agé de vingt cinq ans.

Entre

Et Marie Farre
fille de Jean Joseph
et de Julie veuve Farre sa femme
d. Bretigny et St-Barthélemy
y domiciliée
agée de vingt neuf ans.

Témoins

Jean Joseph Farre d. Bretigny
Simon Farre du même lieu.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des bans publiés sans opposition dans les paroisses de Bretigny et
St-Barthélemy les quels sont déposés aux archives de la cure,
Au aussi les actes de naissance des Epoux dont l'un est aux archives
et l'autre dans les registres de la paroisse.

Angelini Curé

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de
la cure de Bretigny et St-Barthélemy le 10 Janvier 1834.

Angelini Curé.

DE LA PAROISSE de Breigny s. Barthélemy

1834.

Le seize du mois de novembre mil-huit-cent trente quatre
a été célébré le mariage promis

N^o 22.

Pierre Jean Baptiste
Longet &
Louise Angelique Lecoultra

Pierre Jean Baptiste Longet
fils de Jean François
et de Marie Bidora
de Reigner (Savoie)
domicilié à Grancy (Canton de Vaud)
agé de trente ans.

Entre

Et Louise Angelique Lecoultra
fille de Pierre Henry
et de Susanne Louise Capst sa femme
du Chenit (Canton de Vaud)
y domiciliée
agée de vingt neuf ans.

Témoins

Simon Favre }
Germain Favre } de Breigny

- La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
- 1^o Des baus publiés sans opposition dans les paroisses des époux,
 - 2^o Des actes de naissance des-mêmes.
 - 3^o De la dispense pour la disparité de culte obtenue de la Cour de Rome, et en vertu de la délégation y apposée & qui m'a été accordée par le benéfique Evêque de Lausanne & Genève, les quelles pièces demeurent aux archives de la justice et police à Lausanne.
 - 4^o Sur le vu encore de l'autorisation qui m'a été envoyée du même département de justice et police en date du vingt huit octobre mil huit cent trente quatre.
 - 5^o De l'engagement signé et contracté par devant témoins, ou les deux époux accèdent aux conditions du prescrit pontifical.

Angelini Curé

1854.

REGISTRE DES MARIAGES

Le *Vingt huit Avril* mil-huit-cent-trente-quatre
à été célébré le mariage promis

N^o 23.

Martin Etienne Felia

Gros Prosper.

*Extrait envoyé par
M^r Chammontet Curé de St.
Julien (Savoie)*

Etienne Felia Martin
fils de feu Jean Jacques Martin
et de Marie Anne Godefroy
de Britigny St Barthélemy
domicilié à Bernex, Canton de Genève,
agé de trente ans environ.

Entre

Et Prosper Gros.
fille de Jean Gros
et de Anne Odor
de Confignon
domiciliée à Bernex
agée de Vingt huit ans.

Cémoins

François Bernard
Jean Pierre Gros.

*La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
de St Julien paroisse du Diocèse d'Annecy ainsi qu'il en consta
par l'extrait tiré des registres de cette paroisse & qui m'a été envoyé le
20 novembre mil huit cent trente quatre je l'ai copié mot à mot sur
les registres de la paroisse & l'original signé du Curé et légalisé à la
Chancellerie de Vichy demeuré déposé aux archives de la Cure.
En foi de quoi Britigny le Vingt trois novembre mil huit cent trente quatre*

Angelin Curé.

DE LA PAROISSE de Breteigny S. t. Barthélemy

1835.

Le onze février mil-huit-cent trente cinq
a été célébré le mariage promis

N° 24.

Jacques Ebbtroux
&
Magdelaine Pittet nié Martin
acte envoyé par
M. Rossiaud A. l'curé de Lyon.

Jacques Ebbtroux
fils de feu François
et de Marie Jacottet
d'Eschallens et Villars le Ferron
y domicilié
agé de trente trois ans.
Veuve premières noces de Josette Goltopuy.

Entre

Et Magdelaine Pittet nié Martin
fille de feu Jean Jacques Martin
et de Marie Anne Goltopuy
de Breteigny S. t. Barthélemy
y domiciliée
agée de vingt sept ans environ
Veuve premières noces de Valentin Pittet
de Villars.

Cémoins

Jules Martin }
Auguste Martin } Pères de l'époux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur la xxx

- Dans l'église Catholique de Lyon sur le vu
- 1° De la délégation que nous envoyée M. le Curé de S. t. Barthélemy.
 - 2° Des bans publiés sans opposition dans les paroisses des époux.
 - 3° Des actes de naissances des mêmes.
 - 4° Des actes de décès de Josette Goltopuy & de Valentin Pittet
 - 5° De la Dispense pour le troisième degré de consanguinité obtenue de la Cour de Rome, les quelles pièces se sont rendues pour être déposées avec le présent acte aux archives de Notre Curé.

Lyon le onze février mil huit cent trente cinq.

(Signé) Rossiaud Curé.
J'ai vu le présent acte et les pièces ci dessus désignées le treize février
& je l'ai déposé aux archives de la Cure après l'avoir copié ici mot à mot.
En foi de quoi : Breteigny le treize février mil huit cent trente cinq

Angelme Curé

1855.

REGISTRE DES MARIAGES

Le *Six huit février* mil-huit-cent-trente-cinq.
à été célébré le mariage promis

N^o 25.

François Michel Martin
&
Françoise Despierraz

François Michel Martin
fils de *Joseph*
et de *Françoise Gilléron la femme*
de *Bretigny St Barthélemy*
y domicilié
agé de *vingt sept ans environ.*

Entre

Et *Françoise Despierraz*
fille de *Jean David*
et de *Françoise Gillard la femme*
d' *Assens*
y domiciliée
agée de *quarente ans.*

Cémoins

Donat Martin }
Denis Martin } *frères de l'époux*

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des banns de mariage publiés sans opposition dans les églises de
Bretigny et d'Assens, les quels sont déposés aux archives de la Cure.
2^o Des actes de naissance des mêmes dont l'un est aux archives et
l'autre dans les registres de la paroisse.

Angelin Curé

Que la présente copie soit inscrite au registre l'atteste le 7 mars 1855.

Angelin Curé

1835

DE LA PAROISSE de *Britigny St Barthélemy*Extrait des Registres de la paroisse catholique d'Orléans (Aⁿ 50)

Le *Die neuf* du mois d'*août* 1835 *mil-huit-cent trente cinq*
a été célébré le mariage promis

N^o 26.

Martin
Jean Paul Auguste
&
Delamadeleine femme

Extrait envoyé par
M. Martin Curé d'Orléans.

Jean Paul Auguste Martin
fils de *Jean Jacques*
et de *Marian Anne nee Gottsfrey sa femme*
de *Britigny St Barthélemy*
y domicilié
agé de *Vingt cinq ans*

Entre

Et *Jeanne Delamadeleine*
fille de *François*
et de *Esbarquerite nee Patud sa femme*
de *Pollioz pitet*
y domiciliée
agée de *Vingt six ans.*

Témoins

Dominique Martin de Britigny St Barthélemy
Nicolas Delamadeleine de Pollioz pitet.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des bans publics sans opposition dans les paroisses de *Britigny St Barthélemy*
et de *Pollioz pitet.*

2^o De la permission accordée par les B. D. Curés de *Britigny* et de *Orléans* en date
du *Die huit* courant.

3^o Des actes de naissance des époux délivrés par les susdits Curés en date du *Die sept*
août et l'autre du *Die huit* du même mois, les quels actes restent déposés dans les archives
de la Cure. (Signé) *Martin Curé.*

certifié conforme à l'original le *19 août* *mil huit cent trente cinq.*

(Signé) *Martin Curé.*

J'ai reçu le présent acte le *trente août* *mil huit cent trente cinq* et l'ai immédiatement
mis déposer aux archives de la Cure après l'avoir copié ici mot à mot. Suivent de quoi.

Angelin Curé.

REGISTRE DES MARIAGES

Le *vingt sept* mil-huit-cent
a été célébré le mariage promis

N^o 27.
Favre
Cyprien Simon
& Despont
Marie Françoise.

	Entre	
	Et	
fils de		fille de
et de		et de
d		d
domicilié		domiciliée
agé de		agée de
	Témoins	

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Anno millesimo octingentesimo trigésimo quinto, die vero vigesima septima octobris, factis
 intra missarum Solemnium tribus denunciacionibus in ecclesia parochiali loci Britigny
 matrimonialiter a me infra scripto et deputato a Reverendissimo parochio ecclesie Collonges
 Sancti Nicolai fiburgi, conjuncti sunt Cyprianus Simon filius legitimus Stephani
 et Angelice Favre ex loco originis sue Britigny in pago Valdensi, Domicilii vero
 Collonges Bellivide in pago Genevensi et Maria Françoise filia Jacobi Despont et Mariae
 Anne nato panchaud ex loco originis sue Malapalud in pago Valdensi, Domicilii vero
 fiburgi, presentibus et ad id requisitis testibus, Jacobus Despont ex Malapalud
 et Germanus Favre ex Britigny in sacris Ste Lupi in pago fiburgensi.

(Signatus) Romanus Gottsfrey
Sacellanus ad Altum Lupum.

Le present acte que j'ai copié ici mot à mot m'a été envoyé le *vingt huit* octobre
et demeure déposé aux archives de la Cure. en foi de quoi

je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé
aux archives de la Cure de Britigny le 20 janvier 1836.
Angelin Cure

* C'est par omission qu'il n'est pas
fait mention des publications aussi
faites sans opposition dans les paroisses
d'Assieu, Fribourg et Collonges Bellivide.
C'est à la prudence des juges

Angelin Cure

DE LA PAROISSE d

Le *mil-huit-cent*
a été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le _____ mil-huit-cent
a été célébré le mariage promis

N^o _____

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de Britigny St Barthélemy

1837

Le trente et un janvier mil-huit-cent trente sept
a été célébré le mariage promis

N^o 28.

Auguste Fave
&
Adélaïde Fave.

Auguste Fave
fils de Simon
et de Angélique née Limat
de Britigny St Barthélemy
y domicilié
agé d'environ vingt sept ans.

Entre

Et Adélaïde Fave
fille de Jean Joseph
et de Julie née Fave
de Britigny
y domiciliée
agée d'environ vingt sept ans.

Témoins

Simon Fave père de l'époux
Germain Fave de Britigny.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des publications faites sans opposition dans la paroisse des époux
2^o des actes des naissances des époux tous deux dans les registres de la paroisse.
3^o de la dispense canonique pour le double empêchement de parenté.

Angélin Luri

1837

REGISTRE DES MARIAGES

(Extrait des registres des mariages de la paroisse d'Assens. n° 59)

Le premier Février mil-huit-cent trente sept
a été célébré le mariage promis

N° 29.

Etienne Fave
&
Germaine Pittet.

Etienne Philippe Fave

fils de Henry

et de Elisabeth dite Marie, née Lemaître
femme

de Brétigny S. t. Barthélémy

domicilié à Assens.

agé de vingt huit ans

Entre

Et Germaine Pittet

fille de Joseph Félix

et de Marie Elisabeth Agathe née Pittet sa femme

de Villars le Cerroir

y domiciliée

agée de vingt sept ans.

Témoins

Joseph Félix Pittet de Villars le Cerroir
et Nicolas Fave de Brétigny Domicilié à Assens.La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des bans publics sans opposition dans les paroisses d'Assens, de Brétigny
et de Villars le Cerroir.2^o Des actes de naissance des époux les quels actes restant déposés dans les
archives de la cure.

pour copie conforme. Assens le 6 mai 1837. (Signé) Martin Curé.

Le présent extrait que j'ai copié ici mot à mot m'a été envoyé le 7 mai 1837
et demeure déposé aux archives de la cure. (le 7 mai 1837)

Angelin Curé.

Copie certifiée conforme aux registres par moi Curé dépositaire
des registres de l'Etat civil.

Angelin Curé.

DE LA PAROISSE d

Le _____ mil-huit-cent
a été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

N^o

Le *mil-huit-cent*
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de Breteigny St Barthelémy

Le six huit octobre mil-huit-cent trente sept
a été célébré le mariage promis

N^o 30

Georges Simat
et
Emélie panchau.

Georges Simat
fils de Nicolas
et de Elisabeth née Despont
de St Barthelémy
y domicilié
agé d'environ trente deux ans.

Entre

Et Emélie Louise panchau
fille de Nicolas panchau.
et de Marianne Longchamp
de Bottens
domiciliée à St Barthelémy
agée de vingt quatre ans.

Témoins

Justin Simat frère de l'époux
François panchau oncle de l'épouse.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des publications faites sans opposition dans les paroisses de
Breteigny et de Bottens.
2^o Des actes des naissances dont l'un, celui de l'époux se trouve
dans les registres de la paroisse et l'autre celui de l'épouse
demeure déposé aux archives de la cure.

Angélin Guai

1837

REGISTRE DES MARIAGES

Extrait des registres de mariages de la paroisse de Thoiry Diocèse
de Annecy mil huit cent

et été célébré le mariage promise

N° 31

Entre

Naries Donat
Ferre et
Josephine Marichal

L'an six huit cent trente sept
fils de une publication, dispense de
et de la bénédiction nuptiale dans l'église de Thoiry Diocèse d'Annecy par
M^{eur} Gavaison curé de Sarral,
domicilié et d'Angélique Ferre née
agée de canton de Vauc, et Josephine
Marichal et de Louise Hugon née
Simon Ferre né à Brétigny St
domicilié à Collonges Bellerive

Et le vingt sept septembre après
fille de deux bans obtenus, ont reçu
de Thoiry Diocèse d'Annecy par
Naries Donat Ferre fils d'Etienne
domicilié à Brétigny St Barthélémy
agée de fille de Jacques Antoine
et domicilié à Collonges Bellerive
Barthélémy canton de Vauc et
domicilié à Collonges Bellerive et Martin Félix né à
Brétigny St Barthélémy et domicilié à Thorens.

Buprat Bateux curé

Pour extrait conforme. Thoiry vingt huit septembre six huit cent trente sept

Buprat Bateux curé.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

du pour l'egalisation de l'extrait ci dessus certifié conforme, en foi de
quoi à Thoiry le 6 8^{me} 1837 - - - - - p. J. Guillaud.

(seau
municipal)

du pour l'egalisation de la signature du Sieur Guillaud syndic de la
Commune de Thoiry.

St Julien le 15 9^{me} 1837

L'intendant de la province de Savoie

L. Dumont. (Lieu du sceau)

trouvé au registre sur le vu de l'autorisation du département de justice et police
en date du 11^e Décembre 1837 signé S. J. M. Le présent extrait que
j'ai copié ici mot à mot m'a été envoyé par le département sous même
date que ci dessus et demeure depuis aux archives de la cure.

Angélique Curie

DE LA PAROISSE de Brétigny St Barthelémy

Extrait des registres civils de la paroisse Catholique d'Aspens (C 20-60)

Le vingt un février mil-huit-cent trente huit
a été célébré le mariage promis

N° 32

Entre

Favre
François Joseph
et
Ecoffey
Jeanne Veronique

François Joseph Favre
fils de Henry
et de Antoinette née Simat sa femme
de Brétigny St Barthelémy
y domicilié
agé de trente six ans

Et Jeanne Veronique Ecoffey
fille de Jeanne Marie Ecoffey
& de Bottens
d
domiciliée à Aspens
agée de trente deux ans.

Témoins

Placide Favre de Brétigny St Barthelémy
et Henry Pillet de Villars le terron.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des publications faites sans opposition dans les paroisses d'Aspens de
Bottens et Brétigny St Barthelémy.

2^o des actes de naissance des époux.

Lesquels restent déposés dans les registres de la cure

(Signé) Martin Favre

certifié conforme, Aspens le vingt huit février mil huit cent trente huit

Martin Favre

Le présent extrait que j'ai copié ici mot à mot m'a été remis le 29 février
mil huit cent trente huit.

Vingetm Curé

copie conforme aux registres. Satteste à Brétigny le 8 avril 1838.

Vingetm Curé

REGISTRE DES MARIAGES

N^o

Le

mil-huit-cent

a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

N^o 33
Limat
Julien
+
Blanchard
Marie

Le Anno Domini millesimo ~~mil huit-cent~~ ~~vingt-troisième~~
a été célébré le mariage promis ~~trigesimo quinto~~, ~~de Vero Vigesimo tertio~~
Novembris, facta inter ~~Entre~~ ~~missarum~~ ~~solemnia~~ una
denunciacione, obtenta ~~super duabus~~ ~~Et abies~~ ~~Dispensatione~~, matrimoni
fili de ~~atiter~~ a me ~~infra scripto~~ in ~~fille de~~ ~~Sacello~~ ~~Sacratissimi~~ ~~Cordeis~~
et de ~~Jesus~~ in ~~Eulejia~~ ~~S. Michaelis~~ ~~et de~~ ~~Soc. Jesu~~ ~~Friburgi~~, ~~conjunctis~~ ~~sent~~
et ~~Julianus~~ ~~filius~~ ~~Jacobi~~ ~~Limat~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~Barbaro~~ ~~nato~~ ~~Prouty~~ ~~utriusque~~
domicilio ~~de~~ ~~Prétigny~~ ~~in~~ ~~Cantone~~ ~~domicilio~~ ~~Valdensi~~ ~~in~~ ~~ortum~~ ~~in~~
age ~~de~~ ~~Givisiez~~, et ~~Maria~~ ~~filia~~ ~~Blanchard~~ ~~agee~~ ~~de~~ ~~Blanchard~~ ~~de~~ ~~La~~ ~~Donnaz~~ ~~parochia~~
chie ~~Blanchard~~ et ~~Maria~~ ~~nata~~ ~~Uudet~~ ~~et~~ ~~origine~~ ~~ex~~ ~~Ruscheknuth~~ ~~parochia~~
Covinone; ~~presentibus~~ ~~et~~ ~~ad~~ ~~rogatis~~ ~~testibus~~ ~~perillustri~~ ~~Domino~~ ~~Comite~~ ~~Ludovico~~ ~~de~~ ~~Affry~~ ~~et~~ ~~Genovius~~ ~~Friburgo~~ ~~et~~ ~~honore~~ ~~Jacobi~~
Blanchard ~~Sponse~~ ~~patre~~. ~~Legibus~~ ~~civilibus~~ ~~satisfactum~~ ~~fuisse~~ ~~constat~~
et ~~de~~ ~~claratione~~ ~~D. Jos. Perret~~ ~~Directoris~~ ~~Politicæ~~ ~~Centralis~~ ~~Secretarii~~ ~~data~~
et ~~subsignata~~ ~~die~~ ~~20.~~ ~~Novembris~~ ~~1835.~~

Signé, Ant. Klein Decanus et Carochus loir Givisiez

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
d'un extrait original conforme à l'original in Givisiez die 23 Novem
bris 1837. Ant. Klein ut supra.

Le présent extrait que j'ai copié mot à mot m'a été remis le 27
Fevr 1838 - D. Pichard juré

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original
déposé aux archives de la cure.

S. Barthélemy Prétigny le 27 Novembre
1839 D. Pichard juré

DE LA PAROISSE de *St. Mathé le mijs*

N^o

Le _____ mil-huit-cent
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de

1840

Le vingt huit Novembre mil-huit-cent quarante
a été célébré le mariage promis

N^o 34

Martin

Donat Théodore

et

Limat

Justine Madeleine

Martin Donat Théodore

fils de feu Joseph

et de Françoise née Gillieron

de femme bourgeois de Wettingy St. Barthélemy

y domicilié

agé de trente ans

Entre

Et Limat Justine Madeleine

fille de Jean

et de Henriette née Desponts Suzanne

Bourgeoise de St. Barthélemy

y domiciliée

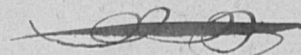
agée de trente ans

Témoins

Michel Martin frère de l'époux

Mathieu Limat frère de l'épouse

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des publications faites les jours premier, huitième et
quinzième Novembre mil huit cent quarante sans opposition
dans l'Eglise paroissiale de Wettingy St. Barthélemy
2^o Des actes de Naissance des deux Epoux qui se trouvent dans les
registres de la paroisse

St. P. Lusi


Metz le 17 Mars 1844.

29

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous envoyer les copies
des actes des naissances, et des morts pendant
l'année 1839. J'ai déjà anticipé pour les
morts sur l'année 40. j'ai vu le faire
pour étaler la feuille qui les renferme.
Il n'y a point eu de mariage célébré.

Agreez, Messieurs, l'hommage de mon
profond respect.

D. Tabuier curé

ante
Delaine
nt de l'année
tany 18
le vu
et
pition
dans les

982

REGISTRE DES MARIAGES

1841

Le vingt huit Avril mil-huit-cent quarante et un
a été célébré le mariage promis

N° 35

Parre
Etienne
et
Lottaz
Angelique
Josephine

Parre Etienne
fils de Henri Parre
et de Jeanne Antoinette Simat
de Brétigny St. Parthéme
domicilié à Echallens
agé de quarante et un an

Entre

Et Lottaz Angelique Josephine
fille de feu Jean Joseph Lottaz
et de Jeanne Madeleine veuve Simat
sa femme
de St. Parthéme et
y domiciliée
agée de quarante ans

Témoins

Claude Parre syndic de Brétigny St. Parthéme
Joseph Lottaz frère de l'époux

- La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1. Des publications faites les jours: onzième, dix huitième et vingt cinquième Avril mil huit cent quarante et un sans opposition dans les Eglises paroissiales de Brétigny St. Parthéme et Echallens
 2. Des actes de Naissance des époux qui sont déposés dans les archives de la cure
 3. De la dispense ecclésiastique pour le double empêchement de parenté

A. Tabard curé

DE LA PAROISSE de Prétigny St. Barthélemy

1841

Le Neufième Juin mil-huit-cent quarante et un
a été célébré le mariage promis

N^o 36

Entre

<p>Farre Marcel Nicolas A Henriou Marie Emélie Agathe</p>	<p>Farre Marcel Nicolas fils de Henri Farre et de Marie Elizabeth nee Simat de Prétigny St. Barthélemy y domicilié agé de trente ans</p>	<p>Et Henriou Marie Emélie Agathe fille de Simon Henriou et de Madeleine nee Henriou de Brieley Orjelay y domiciliée agée de Vingt Sept ans</p>
---	--	---

Témoins

Simon Henriou de Brieley Orjelay père de l'épouse
Etienne Farre frère de l'époux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1. Des publications faites les jours Vingt troisième et trentième
Mai et six Juin sans opposition dans les Eglises paroissiales
d'Aspres et Prétigny St. Barthélemy.
2. Des actes de Naissance des Epoux dont l'un celui de l'épouse se
trouve dans les registres de la paroisse, et l'autre celui de l'époux
semeure déposé aux Archives de la Cure

A. Fabre Curé

REGISTRE DES MARIAGES

1842

Le troisième ~~juillet~~ mil-huit-cent quarante deux
a été célébré le mariage promis

N^o 37

Barre
Cyprien
et
Barre
Victorine
Marie
Luphrasine

Barre Cyprien
fils des défunts François Barre
et de Marie née Despont
de Wétigny St. Barthélemy
y domicilié
agé de Vingt Neuf ans.

Entre

Et Barre Victorine Marie Luphrasine
fille de Simon Barre
et de Angélique née Limas
de Wétigny St. Barthélemy
y domiciliée
agée de trente deux ans.

Cénoius

Simon Barre père de l'épouse de Wétigny St. Barthélemy
Jean Pierre Despont oncle de l'épouse de Wétigny St. Barthélemy

- La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1. Des publications faites les jours Vingt sixième, vingt sept et vingt huit sans opposition dans l'église paroissiale de Wétigny St. Barthélemy.
 2. Des actes de naissance des époux qui sont déposés dans les registres de la cure.
 3. De la Dispense ecclésiastique pour le double empêchement de parenté.

St. Pabud curé

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé
aux archives de la cure de la paroisse de Wétigny St. Barthélemy.
Fait au dit lieu le Vingt trois août mil huit cent quarante deux.

St. Pabud curé

DE LA PAROISSE de *Bretigny St. Barthelemy.*

N^o

Le _____ mil-huit-cent-
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE de Brétigny-S- Barthelémy.

1843.

Extrait.

Extrait du registre des mariages de la paroisse S. Assens.

Le quinzième du mois de Février mil-huit-cent-quarante-trois
a été célébré le mariage promis

N^o 38

Favre

Joseph François

et

Despont

Victorine Antoinette

Entre

Favre Joseph François

fils de François

et de Jeanne née Mathey

de Brétigny S. Barthelémy

domicilié à Assens

agé de vingt-neuf ans.

Et Despont Victorine Antoinette

fille de Jacques

et de Magdeleine née Longchamp

d'Assens

y domiciliée

agée de de vingt-cinq ans.

Cémoius

Jacques Despont d'Assens et

Jean Joseph Favre de Brétigny S. Barthelémy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu:

1^o Des bans publiés sans opposition dans les paroisses d'Assens
et Brétigny S. Barthelémy;

2^o Des actes de naissances des époux inscrits sur les registres de la
paroisse;

3^o De la dispense ecclésiastique du quatrième degré de consanguini-
té en date du vingt-sixième Janvier mil huit-cent-quarante-trois,
lesquels actes restent déposés aux archives de la Cure.

Martin Curé.

Certifié conforme à l'original, Assens le 20 Février 1843

Le présent extrait que j'ai copié mot à mot m'a été remis le sept
d'Avril mil huit-cent-quarante-trois et demeure déposé aux
Archives de la Cure. / signé / St Pabud Curé.

Certifié conforme à l'original déposé aux archives de la Cure d'où
il a été tiré et transporté sur la copie par moi ici signé.

Le 21 Juillet 1846 =

Mel Longchamp Curé.

REGISTRE DES MARIAGES

1843

Le vingt-neuf Du mois De Novembre mil-huit-cent-quarante-trois
à été célébré le mariage promis

N^o 39

Grognuz
François Nicolas
et
Favre
Marie Jeanne
Véronique.

Entre

Grognuz François Nicolas
fils de défunt Joseph Simon
et de Marie Elizabeth née Panchaud
de Pollioz-Pillet
y domicilié
agé de trente-cinq ans.

Et Favre Marie Jeanne Veronique
fille de Henry
et de Marie Josette Elizabeth née Limat
de St Barthelémy Brétigny
y domiciliée
agée de trente ans.

Cémoins

Etienne Favre et Nicolas Favre frères De l'épouse
De Brétigny St Barthelémy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu.
1^o Des bans publiés sans opposition dans les églises paroissiales de
Brétigny St Barthelémy et de Pollioz-Pillet.
2^o Des actes de naissance des époux dont l'un celui de l'époux délivré par
M^e Longchamp Curé de Dattens et qui est déposé dans les archives de la
Cure, et l'autre celui de l'épouse inscrit sur les registres de la paroisse.
3^o De la dispense ecclésiastique du troisième degré de consanguinité
égal des deux côtés en date du dix octobre mil huit-cent-quarante
trois lequel acte est déposé aux archives de la Cure.

signé Donat Pahud Curé.

Le présent acte copié mot à mot et soûlé être porté sur la
copie du double par M^e Pahud Curé y est transporté littéralement
aujourd'hui 21 Juillet 1846 par moi sousigné Curé de Brétigny
St Barthelémy. M^e Longchamp.

Aujourd'hui le 21 Juillet
je certifie que la présent
copie est conforme
à l'original déposé aux
archives de la Cure.

M^e Longchamp Curé.

DE LA PAROISSE de Brétigny St. Barthélémi.

1844

Le vingt quatre Du mois D'Avril mil-huit-cent quarante quatre
a été célébré le mariage promis

N^o 40.

Despont François Xavier
et
Pillet Marie Julie

Despont François Xavier
fils de Defunt Nicolas
et de Elizabeth nee Despont sa femme
de Biolay Orjulay
et domicilié à St. Barthélémi
agé de vingt sept ans.

Entre

Et Pillet Marie Julie
fille de Jean Joseph
et de Agathe nee Pillet sa femme
de Villard le Ferroit
y domiciliée
agée de vingt et un ans.

Génois

Germain Favre D. Brétigny St. Barthélémi et
Honoré Pillet frère de l'épouse de Villard le Ferroit

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu.

Des bans publiés sans opposition dans les paroisses d'Assens,
D'Eschallens et Brétigny St. Barthélémi,

Des actes de naissances des époux dont l'un celui de l'époux délivré
par M^r Martin Curé d'Assens et l'autre celui de l'épouse délivré
par M^r Manqua Curé d'Eschallens et qui sont déposés dans
les archives de la Cure.

M^r Longchamp Curé

REGISTRE DES MARIAGES

1846

Le vingt quatre Du mois D'Avril mil-huit-cent-quarante quatre
à été célébré le mariage promis

N^o 41.

Martin Alexis Auguste
et
Favre Agnes.

Martin Alexis Auguste
fils de Jean Henri Prolais d'Etanieres
et de Marguerite sonnée Taton
de Tenna bourgeois d'Etanieres
et domicilié
agé de vingt trois ans

Entre

Et Favre Agnes
fille de Jean Joseph
et de Julie née Favre
de Brétigny St. Barthélemi
y domiciliée
agée de trente ans

Cémoins

Theodore Favre de Brétigny St. Barthélemi et
Auguste Favre beaufrère de l'épouse de Brétigny St. Barthélemi

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu.
1^o Des bans publics sans opposition dans les paroisses d'Assens
et de Brétigny St. Barthélemi;
2^o Des actes de naissance des époux dont l'un celui de l'époux
délivré par M^r Martin Curé d'Assens et l'autre celui de l'épouse
inscrit sur les registres de la paroisse.
M^r Longchamp Curé.

DE LA PAROISSE de Breigny St Barthelèmi

1845.

Le quatorze du mois d'Août mil-huit-cent quarante-cinq
a été célébré le mariage promis

N^o 42.

Entre

Schwarzentrüb
Victor Joseph
et
Pillet Marie Caroline.

Schwarzentrüb Victor Joseph
fils de Victor

Et Pillet Marie Caroline
fille de Jean Louis

et de Anne Marie née Fied⁴

et de Françoise née Porcard

de Grange au canton de Soleure
domicilié à Goumoëns ^{canton de Vaud}

de Villard-le-Terroir
y domiciliée

agé de trente cinq ans.

agée de trente neuf ans.

Génois

Favre Germain Régent à Breigny St Barthelèmi.
Limal Henry Tailleur de Breigny St Barthelèmi.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

- 1^o Du acte de naissance de l'époux
 - 2^o Du acte de naissance de l'épouse
 - 3^o Sur le certificat de publication de bans, sans opposition, à Goumoëns, domicile de l'époux
 - 4^o Du certificat de publication de bans, à Villard-le-Terroir domicile de l'épouse et bourgeoisie de l'épouse, aussi sans opposition.
 - 5^o De la permission du Département de Justice et Police pour la publication des bans de mariage à Goumoëns.
 - 6^o Du acte du Département de Justice et Police où il est fait mention de la publication des bans à Grange, canton de Soleure, lieu d'origine de l'époux.
 - 7^o De la permission de la célébration du mariage donnée par le Département de Justice et Police et par le Gouvernement de Soleure.
- Tous les susdits documents sont déposés aux archives de la cure.

8^o Du consentement de M^{re} le curé d'Ichallen, M^{re} Longchamp Curé,

J'approuve cette
8^{me} pièce:
Longchamp Curé

1846.

REGISTRE DES MARIAGES

Extrait des Registres des Mariages de l'Eglise paroissiale de St Pierre aux
Liens de la ville de Bulle, Diocèse de Lausanne, canton de Fribourg
Le mil huit cent en l'année

à été célébré le mariage promis

N° 43.

Favre

Jacques Donat

et

Finguelly

Ursule Nodose.

Entre

L'an mil-huit-cent-quarante-et-six, le dix-huit du mois de Mai
fils de après les publications d'usage dans l'Eglise paroissiale de St
et de Pierre aux Liens de la ville de Bulle et de St François Xavier
de Brétigny canton de Vaud; ont été mariés par moi sousigné à l'Eglise
domicilié paroissiale de St Pierre aux Liens de la ville de Bulle,
age de Jacques Donat fils de François, âgée de Favre de Brétigny, et de
Marie Madeleine née Delamadeleine de Pollioz-Pittet et Ursule Nodose
fille de feu Antoine Finguelly de Dirlaret et d'Elizabeth née
Tragnière de Vuippens **Cémoius** domicilié à Bulle
en présence d'Albert Favre de Brétigny, frère de l'époux, de
François Baudère d'Assens et de plusieurs autres témoins requis.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

du mariage a été célébré avec la permission civile du Département
de Justice et Police du Canton de Vaud en date du vingt-neuf
Avril mil-huit-cent-quarante-six.

Signé J. Veret.

Collationné conforme à l'original.

Bulle le seize Juin mil huit-cent-quarante-six.

Signé Crausaz Curé de la ville de Bulle

Le présent extrait que j'ai copié mot à mot, après en avoir obtenu
l'autorisation du Département de Justice et Police en date du 3 Juillet
1846 reste déposé dans les archives de la Cure avec toutes les
pièces qui y ont rapport.

L'atteste à Brétigny St Barthelémy le 3 Juillet

1846 Mel Longchamp Curé

La copie de ces
actes est conforme
à l'original déposé
aux archives de la
Cure.

L'atteste Mel Longchamp

Curé

1846

DE LA PAROISSE de Brétigny St Barthelémy.

Le Douze du mois d'Avril mil-huit-cent-quarante-six
a été célébré le mariage promis

N^o 44.

Entre

Panchaud Placide
et
Panchaud Louise.

Panchaud Hubert Placide
fils de François Nicolas
et de Françoise née Cognuz
de Bottens
domicilié à Apsens
agé de vingt quatre ans

Et Panchaud Marie Josette Louise
fille de Constantin
et de feu Magdeleine née Pélerin
de Bottens
domiciliée à St Barthelémy Brétigny
agée de vingt ans

Témoins

Constantin Panchaud père de l'Épouse de Bottens Domicilié à St Bar-
thelémy.
Germain Favre Recteur de Brétigny St Barthelémy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu:

- 1^o Du acte de naissance de l'Époux délivré par M^{re} P. Longchamp P^{re} Curé de Bottens et l'autre celui de l'Épouse ^{inséré} Demeure déposé dans les registres de la paroisse
- 2^o Des bans publiés sans opposition dans les paroisses d'Apsens, de Bottens et de Brétigny St Barthelémy
- 3^o De la Dispense ecclésiastique du 2^e Degré de consanguinité égal des deux côtés en date du vingt quatre Juillet mil huit cent quarante six
- 4^o Des Dispenses ecclésiastiques et civile de deux publications.
- 5^o Du consentement de M^{re} le P^{re} Curé d'Apsens.

Toutes les susdites pièces restent déposés dans les archives de Brétigny
la Cure de Brétigny St Barthelémy.

S'atteste M^{re} Longchamp Curé

je dis: inserit
M^{re} Longchamp Curé

REGISTRE DES MARIAGES

1847.

Le vingt-huit du mois d'Avril mil-huit-cent-quarante-sept
a été célébré le mariage promis

N^o 45

Gottfrey Alexis
et
Favre Emélie.

Gottfrey Alexis Alexandre Joseph
fils de Jean Baptiste
et de Jeanne Françoise née Gottfrey
d' Echallens
y domicilié
agé d'environ quarante-neuf ans.

Entre

Et Favre Angélique, Emélie, Antoinette
fille de feu Etienne
et de défunte Angélique née Favre
de Brétigny St Barthelemy
y domiciliée
agée de trente-cinq ans.

Témoins

Germain Favre frère de l'épouse de Brétigny St Barthelemy
Theodore Favre frère de l'épouse de Brétigny St Barthelemy Domicilié
à Etanieres.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des bans publiés sans opposition dans les paroisses de Brétigny
St Barthelemy et d' Echallens

2^o Des actes de naissance celui de l'époux délivré par M^{re} Manqua
N^o Curé à Echallens et celui de l'épouse inscrit sur les registres
de la paroisse de Brétigny St Barthelemy.

3^o Du consentement de M^{re} le Curé d' Echallens.

Les pièces ci-dessus mentionnées restent déposées dans les
archives de la cure.

L'atteste M^{re} Longchamp Curé

DE LA PAROISSE de Brétigny-Saint-Barthelémy

1848

Le Vingt-un Juin mil-huit-cent quarante huit
a été célébré le mariage promis

N° 46.

Faire
Despont.

Entre

Félix Nicolas Faire

fils de Placide

et de Emélie née Limat

de Brétigny-Saint-Barthelémy

domicilié au dit lieu

agé de quarante-deux ans

Et Josephine Rosine Despont

fille de Jean

et de Marie née Faire

de Brétigny-Orjulars

domiciliée à Brétigny-S. Barthelémy

agée de vingt ans.

Témoins

Nicolas Despont de Brétigny-Orjulars

et Xavier Faire de Brétigny-Saint-Barthelémy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu :

1. Des bans publiés sans opposition dans les paroisses de Brétigny-Saint-Barthelémy et d'Assens;

2. De la dispense ecclésiastique du second degré égal de consanguinité en date du second Mars mil huit cent quarante huit;

3. Des actes de baptêmes des époux;

Lesquels actes restent déposés aux archives de la Cure.

Pour M. Longchamp, curé,

Martin, curé d'Assens

REGISTRE DES MARIAGES

1848

Le vingt deux Novembre mil-huit-cent quarante huit
a été célébré le mariage promis

N^o 47

Favre

Favre

Entre

Félix Etienne Favre

fils de Placide

et de Emélie née Limat

de Breteigny St Barthélemy

domicilié au dit lieu

agé de trente huit ans

Et Marie Françoise Favre

fille de Henri

et de Antoinette née Limat

de Breteigny St Barthélemy

domiciliée à Echallens

agée de trente un ans

Témoins

Navier Favre

Alexandre Favre

de Breteigny St Barthélemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu :

1^o Des baus publiés sans opposition dans les paroisses de
Breteigny St Barthélemy et d'Echallens.

2^o De la dispense ecclésiastique du quatrième degré double
égal de consanguinité, en date du dix huit Novembre
mil huit cent quarante huit.

3^o Des actes de baptême des Epoux.

Tous ces actes restent déposés aux archives de la Cure.

P. Caillat Curé

DE LA PAROISSE de Breteigny St Barthélemy

Le six Novembre — mil-huit-cent cinquante
a été célébré le mariage promis

Entre

Ferréol Marcel Favre
fils de Simon

Et Françoise Louise Favre
fille de Alexis

et de Angelique née Lincat sa
femme
de Breteigny St Barthélemy
domiciliée au dit lieu
agé de trente sept ans

et de Marianne née Pauchaud
sa femme tous deux décédés
de Breteigny St Barthélemy
domiciliée au dit lieu.
agée de vingt deux ans.

Cémoins

Louis Favre }
Xavier Favre } tous deux de Breteigny St Barthélemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu:

- 1° Des bans publiés sous opposition, dans l'Eglise de Breteigny St Barthélemy.
- 2° Des actes de naissance et de baptême des époux inscrits sur les registres de la paroisse.
- 3° Du consentement donné à l'épouse mineure par son tuteur Théodore Favre, le dix-neuf octobre dernier.

Ces actes sont déposés aux archives de la Cure

P. Caillat Curé

N° 48

Favre
Ferréol
et
Favre
Louise.

Favre
Georges
et
Favre
Rosalie
dont le mariage
a été béni dans
l'Eglise d'Assens.

RÉGISTRE DES MARIAGES

Le quatorze Juillet — mil-huit-cent-cinquante-deux
à été célébré le mariage promis

N^o 49

Martin
Dominique
et
Henriou
Victorine

Frédéric Dominique Martin
fils de défunt Jean Martin
et de défunte Marianne née Gatto
de Breteigny St Barthélemy
y domicilié
agé de trente neuf ans.

Entre

Et Marie Victorine Henriou
fille de Jacques Henriou
et de Marie née Despont
de Breteigny-Orjulay
y domiciliée
agée de trente cinq ans.

Cémoins

Joseph Favre de Breteigny St Barthélemy
Emélie Henriou de Breteigny Orjulay.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des bans publiés sans opposition dans les Eglises de
Breteigny St Barthélemy et d'Assens.
2^o Des actes de baptême des époux.
Les quels actes sont déposés aux archives de la Cure.

P. Caillat Curé

DE LA PAROISSE de Brétigny St Barthélemy.

Le vingt six Janvier mil-huit-cent-cinquante-trois
a été célébré le mariage promis

N° 50

Favre Jean
Xavier et
Favre Melanie
Agathe

Jean Xavier Favre
fils de Simon Favre
et de Angélique née Limot
de Brétigny St Barthélemy
domicilié au dit Brétigny
agé de trente quatre ans

Entre

Et Melanie Agathe Favre
fille de défunt Placide Favre
et de Félicité née Favre
de Brétigny St Barthélemy
domiciliée au dit Brétigny
agée de vingt six ans.

Général

Georges Favre et Emélie Favre tous deux de
Brétigny St Barthélemy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° Des bans publiés sans opposition dans l'Eglise de
Brétigny St Barthélemy
2° Des actes de naissances et de baptêmes des Epouse,
inscrits sur les registres de la paroisse.
3° De la dispense ecclésiastique pour le troisième
degré égal de consanguinité en date du quinze
Novembre mil huit cent cinquante. Feuse.

Ces actes sont déposés aux archives de la Cure.

P. Caillat Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt deux Juin — mil-huit-cent- cinquante trois
à été célébré le mariage promis

N° 51

Favre
Auguste
et
Favre
Augustine

Favre Auguste Valentin
fils de défunt Henri feu Joseph
et de Marie Josephte Elisabeth
née Linat
de Brétigny St Barthélemy
y domicilié
agé de vingt neuf ans

Entre

Et Favre Augustine Niolette
fille de Etienne Boniface Joseph
et de défunte Marie Elisabeth
née Delamadelaime
de Brétigny St Barthélemy.
y domiciliée
agée de vingt trois ans.

Cémoins

Favre Marcel Nicolas
Favre Pierre François
tous deux de Brétigny St Barthélemy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° Des bans publiés sans opposition dans l'Eglise de
Brétigny St Barthélemy.
2° Des actes de naissances et de baptêmes des époux inscrits
sur les registres de cette paroisse.
3° De la dispense aulénastique, pour le quatrième degré égal
de consanguinité d'un côté et le troisième touchant le
quatrième de consanguinité de l'autre, en date du
vingt trois Mai mil huit cent cinquante trois. Tous ces actes
sont déposés aux archives de la Cure
Pierre Caillat Curé

DE LA PAROISSE de Bretigny St. Barthelemy.

1853

Le treize Juillet mil-huit-cent-Cinquante-trois
a été célébré le mariage promis

N° 52.

Et Joseph Germain
et
Jeanne Felicite

Pittet Joseph Germain
fils de Joseph Felix Pittet
et de Henriette née Pittet
de Villars-le-Terroir et
y domicilié
agé de vingt huit ans

Entre

Et Lottaz Jeanne Felicite
fille de Charles Lottaz
et de Françoise née Mathey
de Bretigny St. Barthelemy et
y domiciliée
agée de vingt huit ans

Cémoins

Mathieu Pittet, et Lucien Pittet, tous deux de Villars-le-Terroir
et frères de l'époux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o. Les bans publiés sans opposition dans les églises paroissiales de Villars-le-Terroir et de Bretigny St. Barthelemy;

2^o. Des actes de naissance et de baptême de l'époux, délivrés par M. Frossard
Cure d'Challeus, et de celui de l'épouse inscrit sur les registres de la paroisse;

3^o. Des extraits mortuaires de Marie Victorine Pittet née Gattofrey, première
femme de l'époux.

Les quels actes sont déposés aux archives de la cure.

J. Chatton vic. provis.

REGISTRE DES MARIAGES

1853.

Le vingt-huit de Septembre mil-huit-cent-cinquante-trois
à été célébré le mariage promis

N° 53.

Limat Simon
et
Victoire Henriette
Majeux.

Simon Limat
fils des défunts Jean Pierre Limat
et de Henriette née Chambetta
de Brétigny S. Barthélemy
et domicilié à Dondidier, C^m de Fribourg
agé de vingt-neuf ans

Entre

Et Victoire Henriette Majeux
fille de Francois Majeux
et de Marie, née Meltrauf
d'Assens et
y domiciliée
agée de vingt-huit ans

Cémoins

Christophe Limat de Brétigny S. Barthélemy, et Marcel Mettrauf d' Echallens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des bans publiés sans oppositions dans les églises paroissiales de Brétigny
S. Barthélemy et d'Assens

2^o De la dispense de deux publications de bans dans l'église de Dondidier
accordée par l'autorité Ecclésiastique, en date du dix Septembre mil huit
cent cinquante trois, laquelle dépose aux archives de la Cure.

P. Caillot Curé

DE LA PAROISSE de Brétigny St Barthélemy.

1854

Le onze Janvier mil-huit-cent cinquante quatre
a été célébré le mariage promis

N° 54

Favre Félix
et
Clément Rosalie

Favre Félix Etienne
fils de Placide

et de Euphémie née Linaut
de Brétigny St Barthélemy
y domicilié

agé de quarante trois ans, veuf
en premières nocces de Marie
Françoise Favre de Brétigny

Entre

Et Jeanne Rosalie Clément
fille de Jacques François Clément

et de Françoise Jeanne née Allier
d' Echallens

domiciliée à Brétigny St Barthélemy
agée de trente cinq ans.

Cémoins

Favre Nicolas et Favre Xavier tous les deux
de Brétigny St Barthélemy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° de l'acte de naissance et de baptême de l'Epoux inscrit
sur les registres de la paroisse, et de celui de l'Epouse délivré
par le Curé d' Echallens.

2° de l'acte mortuaire de Marie Françoise Favre première
femme de l'Epoux inscrit sur les registres de la paroisse.

3° de la dispense ecclésiastique et civile de deux publications

4° des bans publiés sans opposition dans les Eglises
d' Echallens et de Brétigny St Barthélemy.

Pierre Caillat Curé

REGISTRE DES MARIAGES

1855

Le quatorze Février mil-huit-cent- cinquante cinq
à été célébré le mariage promis

N^o 55

Meyer
Auguste
et
Limat
Véronique

Meyer Auguste Nicolas
fils de Etienne
et de Marie Elisabeth née Lottar
de Regisheim Dep^t du Haut-Rhin
domicilié à St Barthélemy
agé de trente ans

Entre

Et Limat Magdelaine Veronique
fille de Jean Jacques Antoine
et de Henriette née Despont
de St Barthélemy et y
domiciliée
agée de trente sept ans.

Témoins

Victor Meyer de Regisheim
Alexandre Limat de St Barthélemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o de l'acte de naissance et de Baptême des deux Epoux
2^o de la dispense ecclésiastique pour le quatrième degré égal de
parenté, en date du vingt Janvier mil huit cent cinquante cinq.
3^o de la dispense des publications en France accordée par la
légalisation française à Berne.
4^o du permis de publication et de célébration accordé par le
Dépt de Justice et Police en date du seize Janvier mil huit cent
cinquante cinq.
5^o des bans publiés sans opposition dans l'Eglise de Brétigny
et Barthélemy.
Tous ces actes sont déposés aux archives de la Cure.

P. Caillat Curé.

DE LA PAROISSE de Breteigny St Barthélemy

1856

Le cinq Novembre mil-huit-cent-cinquante six
a été célébré le mariage promis

N° 56

Lacottet
et
Lottaz

Entre

Lacottet Jean Amédée

fils de Jean Hubert

et de Suzanne née Grognon

d'Échallens et y

domicilié

agé de trente deux ans

Et Lottaz Antoinette Alexandrine

fille de Charles

et de Françoise née Matthey

de Breteigny St Barthélemy et

y domiciliée

agée de vingt neuf ans.

Cémoins

François Longchamp de Malapalud

Joseph Pitet de Villars de Terroire

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° de l'acte de naissance et de baptême de l'époux d'écrire
par le Curé d'Échallens et de celui de l'épouse
inscrit sur les registres de la paroisse

2° des bans publiés sans opposition dans les églises de
Breteigny St Barthélemy et d'Échallens.

Ces pièces sont déposées aux archives de la cure

P. Caillat Curé

REGISTRE DES MARIAGES

1858

Le vingt Janvier mil-huit-cent-cinquante-huit
à été célébré le mariage promis

N° 57

Bavaud
et
Limat

Bavaud Marc Edouard
fils de Ignace Bavaud
et de Florence née Duproz
de Bottens et y
domicilié
agé de vingt six ans

Entre

Et Limat Magdelaine Louise
fille de Jean Limat
et de Marie née Marion
de Breteigny St Barthelemy
y domiciliée
agée de trente ans.

Cémoins

Georges Bavaud de Bottens frère de l'époux
Joseph Limat de Breteigny St Barthelemy frère de l'épouse.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° de l'acte de naissance et de baptême de l'époux délivré par
le Curé de Bottens et celui de l'épouse inscrit sur les
registres de la paroisse.

2° Des bans publiés sans opposition dans les églises de
Bottens et de Breteigny St Barthelemy

Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la Cure

Pierre Caillat Curé

DE LA PAROISSE de Breteigny St Barthélemy

1858

Le vingt six Avril ——— mil-huit-cent-cinquante huit
a été célébré le mariage promis

N° 58

Mathey
et
Limat

Mathey François Célestin
fils de Louis Mathey
et de Marie née Mathey
à Assens et y
domicilié
agé de trente neuf ans

Entre

Et Limat Marie Victorine
fille de Justin Marcel Limat
et de Marie Louise née Favre
de St Barthélemy et y
domiciliée
agée de vingt trois ans et demi

Témoins

Joseph Mathey d'Assens frère de l'Épouse et
Maurice Limat de St Barthélemy frère de l'Épouse.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° De l'acte de naissance et de baptême de l'époux délivré
par le Curé d'Assens, et de celui de l'épouse inscrit sur les
registres de la paroisse.

2° Des bans publiés sans opposition dans l'Eglise de Breteigny
St Barthélemy et d'Assens.

Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la Cure.

Pierre Caillat Curé

RÉGISTRE DES MARIAGES

Le premier Septembre mil-huit-cent-cinquante-huit
à été célébré le mariage promis

N^o 59.
Ecoffey et
Favre.

Entre
Ecoffey Joseph Aloïse,
fils de Jean Baptiste
et de Henriette, née Bavaud,
de Bottens,
domicilié au dit Bottens,
agé de trente-deux ans,

Et Favre Victorine Henriette,
fille de Favre Albert
et de Henriette, née Despont,
de Brétigny St Barthélemy,
domiciliée au dit Brétigny,
agée de vingt-sept ans.

Cémoius.
Bavaud Nicolas, oncle de Favre Alexandre, frère
l'époux, de Bottens. De l'épouse, de Brétigny St Barthélemy.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o de l'acte de naissance et de Baptême de l'époux délivré par
le Curé de Bottens et de celui de l'épouse inscrit sur les registres
de la paroisse,
2^o des bans publiés sans opposition dans les églises de Brétigny
St Barthélemy et de Bottens.

Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la cure,
P. Caillat Curé

DE LA PAROISSE de Breteigny s^t Barthélemy

Le onze mai mil-huit-cent-cinquante-neuf
a été célébré le mariage promis

Entre

Juriens, Jean Joseph
fils de Nicolas Juriens de villars
le terroir
et de Marianne Cingly
de Pont-la-Ville
domicilié à villars le Berrois
agé de trente deux ans

Et Juriens, Marie Sophie
fille de naturelle de
et de Marguerite Juriens
de villars le Berrois
domiciliée à Breteigny s^t Barthélemy
agée de trente huit ans

Cémoius

Petit, Adrien, de villars
le Berrois

et Sage, Antoine, de villars
le Berrois

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o de l'acte de naissance et de baptême de l'époux et de l'épouse, délivrés
par le curé d'echallens. 2^o Du ban seul et unique, publié dans les
Eglises de Breteigny s^t Barthélemy, et de villars le Berrois, les parties
ayants obtenu dispense de deux bans par acte civil daté de Lausanne
7 mai 1859

P. Caillat Curé

N^o 60-

Juriens
et
Juriens

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt huit septembre mil-huit-cent-cinquante-neuf
à été célébré le mariage promis

N° 61

Flavre
ex
Flavre

Joseph François Flavre
fils de Jean François Flavre
et de Jeanne Neuthey
de Brétigny sur Marthélemy
domicilié à Ancens
agé de quarante cinq ans
veuf de Victorine Despous fille
de Jacques et de Wadelaine Nic
Longchamp de Walapalud

Entre

Et Jeanne Virginie Flavre
fille de Jean Joseph Flavre
et de Julie Nic Flavre
de Brétigny sur Marthélemy
et domiciliée
agée de quarante ans

Cémoins

Jean Mauc
d'Ancens veuf
de l'époux

Georges Flavre frère de
l'époux domicilié à
Ancens -

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o de l'acte de naissance et de baptême de l'époux délivré par le curé
d'Ancens et de l'épouse inscrit sur les registres de la paroisse
2^o du seul et unique banc public dans les églises de Brétigny
3^o Bréthélemy et d'Ancens, les parties ayants obtenu dispense
de deux bans par acte civil du 20 septembre 1859
Toutes ces pièces sont déposés aux archives de la cure

H. Quantin Prévôt vic.

DE LA PAROISSE de Breteigny St Barthélemy

Le Douze Mai mil-huit-cent-soixante
a été célébré le mariage promis

N° 62

Dessingy
et
Limot

Entre

Jean André Dessingy

fils de Georges Dessingy

et de Marie Anne André

de Vuissens (Canton de Gribourg)

domicilié à Stagnières

agé de trente et un an

Et Justine Justine Limot

fille de Pierre Joseph Limot

et de Marie Marguerite Juriens

de Breteigny St Barthélemy et

y domiciliée

agée de trente quatre ans

Cémoins

Marcel Limot

et Boniface Limot

tous deux frères de l'épouse et domiciliés à Breteigny
St Barthélemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o De l'acte de naissance et de Baptême de l'époux délivré par le curé
Stienne Jernex, Curé de Vuissens (Canton de Gribourg) dont
la signature a été légalisée par M. Duruit, préfet à Stavaux
2^o De l'époux inscrit sur les Registres de la paroisse
3^o De trois bans publiés sans opposition dans la chaire de
Vuissens, d'ancien et de Breteigny St Barthélemy
4^o D'une permission du département de justice et police
de célébrer ce mariage, en date du 11 Mai 1860

Toutes ces pièces sont déposés aux archives de la cure

H. Guinther Prêtre vic.

REGISTRE DES MARIAGES

Le trois juillet mil-huit-cent-soixante
à été célébré le mariage promis

N° 63.

Couronne
et
apport.

Joseph Henri

fils de Jean Joseph Couronne

et de Marie Josephine Goubert

de L'Argentière (ardèche en France)

domicilié à Lalepous (Canton de Vaud)

agé de vingt neuf ans

Entre

Et Françoise

fille de Nicolas Appart

et de Marie Pinchet

de Moutmilian (Savoie propre)

domiciliée à L'éclépous (Canton de Vaud)

agée de dix neuf ans

Cémoins

Jean Limas et Georges Jaore tous deux de Bortigny 1^{er}
Martigny

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

- 1^o De l'acte de naissance et de baptême de l'époux et celui de l'épouse par le Maire de L'Argentière et le curé dudit lieu (ardèche France) et de celui de l'époux et de l'épouse par le Maire et le curé de Moutmilian (Savoie propre)
- 2^o Du consentement du père et de la mère de l'époux à la célébration de ce mariage, et du consentement de la mère de l'épouse au dit mariage, accompagnés de l'acte de décès de son époux
- 3^o Des passeports de l'époux et de l'épouse
- 4^o Des bans publiés sans opposition dans les paroisses de L'Argentière, de Moutmilian et d'Éclépous
- 5^o Du consentement du pasteur d'Éclépous M^{re} H. Anthier
- 6^o D'une permission du département de justice et police en date du 19 juin 1860

Toutes ces pièces sont déposés aux archives de la cure

H. Guinthe Bros vic

DE LA PAROISSE de Brétigny 1^{re} Barthélémy

1862

Le Dix neuf Jevrier mil-huit-cent-soixante-deux
a été célébré le mariage promis

N^o 64

Limar
en
Gavre

Entre

Marcel Limar

fils de Pierre Limar

et de Marguerite née Jurien

de Brétigny 1^{re} Barthélémy

y domicilié

agé de trente deux ans

Et Marie Gavre

fille de François Gavre

et de Madeleine née de la Madeline

de Brétigny 1^{re} Barthélémy

y domiciliée

agée de trente sept ans

Témoins

Jean Baptiste Gavre

de Brétigny 1^{re} Barthélémy

et Boniface Limar frère de

l'écuyer de 1^{re} Barthélémy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des actes de naissance et de baptême, inscrits sur le registre
de la paroisse

2^o Des bans publiés sans opposition dans l'église de
Brétigny 1^{re} Barthélémy

Toutes pièces déposés aux archives de la cure

H. Gaucherie Prêtre vic.

REGISTRE DES MARIAGES

1862

Le vingt six Février mil-huit-cent-soixante deux
a été célébré le mariage promis

N° 65

Martin
en
Gare

Martin Michel
fils de Joseph Martin
et de Françoise nie Gilleyron
de Brétigny 12 Barthélémy
y domicilié
agé de cinquante quatre ans

Entre

Et Mathilde Fave
fille de Nicolas Fave
et de Antoinette nie Longchamp
de Brétigny 12 Barthélémy
y domiciliée
agée de trente deux ans

Témoins

Donat Martin frère
de l'époux de Brétigny
12 Barthélémy

et Alexandre Martin
de Brétigny 13 Barthélémy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° Des actes de naissance et de baptême inscrits sur les registres
de la paroisse —

2° Des bans publiés sans opposition dans l'église de Brétigny
12 Barthélémy

3° D'une dispense d'un ban par acte civil du 12
Février 1862

Toutes ces pièces sont déposés aux archives de la Cure

Hyacinthe Priar vic

DE LA PAROISSE de Brétigny 12 Parthelung

1863

Le vingt huit janvier mil-huit-cent-soixante-trois
a été célébré le mariage promis

N° 66

Grave
Chapelle

Grave Baptiste
fils de François Grave
et de Madeleine née de la Madeleine
de Brétigny 12 Parthelung
domicilié
agé de quarante trois ans -

Entre

Et Madeleine jointte Chapelle
fille de François Chapelle
et de Sophie née Chatelain
de Villarembert (Savoie)
domiciliée à Arcues
agée de vingt et un ans

Témoins

Florentin Wathey et Jacques Wathey
Doux les deux d'Arcues

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o l'acte de décès du père et de la mère
2^o du consentement de Jacques Wathey nommé tuteur de
jointte Madeleine Chapelle par le juge de paix d'Arcues
3^o d'un décret de publication au Savoie donné par le
Département de justice et police en date du 5 janvier 1863
4^o Des publications faites sans opposition à Brétigny 12 Par
thelung et à Arcues
5^o Des actes de naissance et de baptême
Toutes ces pièces sont déposés dans les archives de la Cure

H. Guinther Prêtre vic.

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt neuf juillet mil-huit-cent-soixante-trois
a été célébré le mariage promis

N^o 67

Kennetreg
ou
panchaud

Alcès François
fils de Jacques François Kennetreg
et de Marie Marguerite née Longchamp
de Puliez-le-grand et
domicilié
agé de quarante deux ans

Entre

Et Rosalie Josephine
fille de François Panchaud
et de Henriette née Jacob
de Bottens
domiciliée à Bretigny 1^{er} Barttledney
agée de trente cinq ans

Témoins

Auguste Panchaud
de Bottens

ou Marc Panchaud
de Bottens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^{er} de l'acte de naissance et de baptême de l'époux inscrit par
le curé de Bottens; et de celui de l'épouse inscrit sur les registres
de la paroisse.

2^{er} Des bans publiés sans opposition dans les églises de Bottens
et de Bretigny 1^{er} Barttledney

Toutes ces pièces ont été vérifiées au bureau de la cure

Hyacinthe Priot vic

DE LA PAROISSE de Brétigny s/Bartelmeu -

Le neuf septembre mil-huit-cent soixante trois
a été célébré le mariage promis dans l'Église de Brétigny le mariage
promis -

Entre

Daniel Trondle
fils de (illégitime)
et de Marie Trondle
de Unterulpen (Duché de Bade) de Brétigny s/Bartelmeu
domicilié à Neudon
agé de quarante trois ans

Et Madeleine Antoinette
fille de Louis Limat
et de Marguerite née Cherpit
de Brétigny s/Bartelmeu
domiciliée à Neudon
agée de trente huit ans

Témoins

Alexandre Limat et David Faure
Tous deux de Brétigny s/Bartelmeu

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° De l'acte de naissance et de baptême de l'Époux
2° Des bans publiés à Unterulpen et à Neudon
3° De la permission du Département de justice et police, de
publier et de célébrer (cette permission en date du 19 avril 1863)
4° Du mariage de l'Époux

toutes les pièces sont déposés aux archives de la cure
Hyacinthe Briot vic

N° 68
Trondle
et
Limat

+ sans appo-
sition
et approuvé
par deux not
Hb. Briot

REGISTRE DES MARIAGES

Le quatorze octobre mil-huit-cent-soixante-trois
a été célébré le mariage promis pour l'Eglise de Britigny le mariage
promis —

N^o 69Favre
ou
panchaud

Entre

Favre pierre François
fils de Etienne Joseph Boniface
et de Marie Thérèse née de Madeline
de Britigny 1^{er} Barthélémy
et domicilié au dit lieu
agé de trente cinq ans

Et panchaud Jeanne Franco
fille de Constantin
et de Madeline née pelerin
de Batters
domiciliée à Berlers
agée de trente deux ans

Témoins

Plaud panchaud
de Batters

et Julien Favre père de
l'Eglise.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o De l'acte de naissance et de baptême des époux
2^o Des bans publiés sans opposition à Berlers à Batters en
à Britigny 1^{er} Barthélémy
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure

J. H. Guinther Bristoz

DE LA PAROISSE de Britigny 1^{re} Paroisse de Britigny

Le onze novembre mil-huit-cent-soixante-trois
a été célébré le mariage promis dans l'église de Britigny le mariage
promis —

N^o 70

Fravre

Fravre

et née

l'approuve ce mot
à la quatrième
copie

H. Briot

Entre

Alexandre François

filz de Albert Fravre

et de Henriette née Despous son épouse et de Marie Leuvar son épouse

de Britigny 1^{re} Paroisse de Britigny

et y domicilié

agé de trente quatre ans

Et Julie Fravre

fille de Pierre Fravre feu Joseph

et de Marie Leuvar son épouse

de Britigny 1^{re} Paroisse de Britigny

et y domiciliée

agée de vingt sept ans

Témoins

François Fravre

frère de l'époux

de Britigny 1^{re} Paroisse de Britigny

et Athanase Martin

de Britigny 1^{re} Paroisse de Britigny

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^{er} Du acte de naissance et de baptême inscrits dans
le registre de la Paroisse

2^{es} Du leur publicis sans opposition dans l'église de
Britigny 1^{re} Paroisse de Britigny

Volentes pièces de preuves aux archives de la Cure

J. Gypard
Briot

REGISTRE DES MARIAGES

N° 71

Trave
en
Lemar
j'approuve la
rature de 2 mots
à la 5^e ligne
H. Briat vic

Le onze novembre mil-huit-cent vingt-trois
a été célébré le mariage promis dans l'église de Prétigny le mariage
promis

Entre

Cyprien Maurice	Et Anne Marie Julienne
fils de Steuve Fureux Joseph	fille de Jacques François Xavier
et de Anne Marie Julienne ^{née} Limas	et de Catherine vic Dubois
de Prétigny 1 ^{er} Barthélémy	de Prétigny 1 ^{er} Barthélémy
en domicile	en domiciliée
agé de trente deux ans	agée de vingt cinq ans

Témoins

plaid de Lemaronde et Cyprien Fureux tous
de l'époux de Prétigny 1^{er} Barthélémy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^{er} des actes de naissance et de baptême, inscrits sur
les registres de la paroisse
2^{es} Dubois publiés sous apposition dans l'église
de Prétigny 1^{er} Barthélémy
Proutes en pièces sous déposé aux archives de la cure
H. Briat vic

DE LA PAROISSE de Brétigny 1^{re} Barthélemy

Le vingt sept janvier mil-huit-cent soixante quatre
a été célébré le mariage promis dans l'église de Brétigny le mariage
promis —

Entre

François David

Et Henriette Nanette

fils de Nicolas David

fille de Étienne Boniface David

et de Antoinette née Longchamps

et de Marie née de la Madeleine

de Brétigny 1^{re} Barthélemy etde Brétigny 1^{re} Barthélemy

y domicilié

et y domiciliée

agé de trente sept ans

agée de trente six ans

Témoins

Jules David frère de l'époux et Donat David frère de l'épouse
deux de Brétigny 1^{re} Barthélemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des actes de naissance et de baptême inscrits sur les Registres de
la paroisse

2^o Des bans publiés sur invitation dans l'église de Brétigny
toutes les pièces sont déposés aux archives de la cure

Hyacinthe Prist
curé

N^o 72David
et
David

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt deux Janvier mil-huit-cent soixante cinq
a été célébré le mariage promis dans l'Eglise de Brétigny le mariage
promis

N° 73

Neuthey
ou
Gavre

François Xavier Neuthey
fils de feu Joseph Neuthey
et de Françoise née Neajus sa femme
d'aucun
et domicilié
agé de trente ans

Entre

Et Emilie Josephine Gavre
fille de feu Joseph François Gavre
et de Veronique née Loeffy sa femme
de Brétigny 2^e Martellémy et
y domiciliée
agée de vingt quatre ans

Témoins

Jacques Gavre oncle de l'Époux de Brétigny 1^{er} Martellémy
et François Longchamp cousin de l'Épouse d'Échallens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o de l'acte de naissance et de baptême de l'Époux délivré par le
Cure d'Aucun et de celui de l'Épouse inscrit sur les Registres de la
paroisse

2^o des bans publiés sans opposition dans les Eglises de Brétigny
1^o Martellémy et d'Aucun
Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la Cure

Hyacinthe Briot Cure

DE LA PAROISSE de Brétigny 12 Barthélemy

Le vingt et deux^{me} jour de mil-huit-cent vingt-cinq
a été célébré le mariage promis dans l'Eglise de Brétigny le mariage
promis —

N^o 74

Entre

Panchaud
et
Gavre

Auguste Marie Panchaud
fils de François Panchaud
et de Henriette née Jazay sa femme
de Batten
et domicilié à Brétigny 12 Barthélemy
agé de vingt-neuf ans

Et Jeanne Josephine Gavre
fille de Alexis Alexandre Gavre
et de Antoinette née Chambettes sa femme
de Brétigny 12 Barthélemy et
domiciliée
agée de vingt-trois ans

Témoins

Stienne Gavre de Brétigny 12 Barthélemy et Colin au Bouches
d'Challens tous deux oncles de l'épouse

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des actes de naissance et de baptême inscrits sur les registres de la paroisse
2^o Des bans publiés à Brétigny 12 Barthélemy en Batten, sans
opposition —

Copies de ces pièces sont déposées aux archives de la cure

Hyacinthe Brist curé

REGISTRE DES MARIAGES

N^o 75Löttschel
JosephMillion
Marie

Le six juillet mil-huit-cent soixante cinq
a été célébré le mariage promis dans l'Église de Nétigny le mariage
promis -

Entre

Joseph Löttschel
fils de Joseph Löttschel
et de Marie Hofstette sa femme
d'Escholzmatt (Canton de Lucerne)
domicilié à Romainsmatt et
agé de trente quatre ans

Et Marie Million
fille de Abraham Million
et de Marie Emilie née Dupuis sa femme
de Romainsmatt
domiciliée au dit lieu
agée de vingt et trois ans

Témoins

Guyard Hofstetter Bâcle du mari, de Escholzmatt
et Lubin Bâcle de Romainsmatt

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des acts de naissance et de baptême des époux
2^o Des bans publiés sans opposition à Romainsmatt et à Escholzmatt
3^o De la Dispense d'un ban accordée par le département de justice exécutée
en date du 26 juin 1865
4^o De la permission du même département même date, de célébrer
ce mariage dans le Canton

Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la Cure.

H. Guenther Brist curé

DE LA PAROISSE de Brétigny 1^{re} Barthélemy

Le vingt cinq octobre mil-huit-cent soixante cinq
a été célébré le mariage promis dans l'église de Brétigny le mariage
promis -

Entre

N^o 76Joseph Grave
ou
Marie LimatJoseph Grave
fils de Simon Cyprien Graveet de feu Marie Françoise née Dupont
sa femmede Brétigny 1^{re} Barthélemy et
y domicilié

agé de vingt huit ans

Et Marie Limat

fille de Auguste Marcel Limat

et de Louise née Grave sa femme

de Brétigny 1^{re} Barthélemy et
y domiciliée

agée de vingt neuf ans

Témoins

Dominique Martini, et Alexandre Nestor Regens, tous
deux de Brétigny 1^{re} Barthélemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

- 1^o Des actes de naissance et de baptême des époux
 - 2^o De deux bans publiés sans opposition dans l'église de Brétigny
 - 3^o De la diligence de publication d'un ban auwdiéprou de département
de justice et police en date du 17 octobre 1865
- Toutes ces pièces sont déposés aux archives de la cure

Hyacinthe Briot curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix huit Avril mil-huit-cent-soixante six
à été célébré le mariage promis

N^o 77

Martin Maurice
ou
Lemar Virginie

Maurice Jean Thomas
fils de Auguste Martin
et de Jeanne née de la Madeline veuve
de Brétigny 1^{er} Bréthelény
y domicilié
agé de vingt quatre ans

Entre

Et Virginie Constante
fille de Georges Lemar
et de Emile nie parichaud
de Brétigny 1^{er} Bréthelény
y domiciliée
agée de vingt cinq ans

Cémoins

Félix Martin et Dominique Martin tous deux de Brétigny
1^{er} Bréthelény, oncles paternels de l'époux

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^{er} Des actes de naissance et de baptême de l'époux
2^o Des trois banns publiés sans interruption dans l'église de Brétigny
Les pièces se trouvent en dépôt aux archives de la cure

Alphonse Briot curé

DE LA PAROISSE d

Le vingt deux tout mil-huit-cent soixante six
a été célébré le mariage promis

N^o 78

Gaure Maurice
ou
Gaure Veronique

Cyprien Maurice Gaure

fils de Etienne Gaure feu Joseph

et de Marie née Limat sa femme

de Brétigny 1^{er} Parthelény et
y domicilié

agé de trente cinq ans

Entre

Et Veronique Valentine Gaure

fille de Etienne Gaure

et de Marie née de la Madeleine son épouse

de Brétigny 1^{er} Parthelény et
y domiciliée

agée de trente deux ans

Cémoins

Paul Gaure frère de l'épouse et Alexandre Martin Piquet
tous les deux de Brétigny 1^{er} Parthelény -

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des actes de naissance et de Baptême des époux
2^o Des trois bans publiés sans opposition dans l'église de Brétigny
Les pièces sont déposés dans les archives de la cure

M. Guéroullet Prêtre curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt quatre octobre mil-huit-cent-soixante six
à été célébré le mariage promis

N^o 79

Maurice Limat
et
Laurette Limat

Maurice Limat

fils de Auguste Marcel Limat

et de Louise née Favre son épouse

de Bretigny 1^{re} Barthélémy en
y domicilié

agé de vingt trois ans

Entre

Et Laurette Limat

fille de François Xavier Limat

et de Catherine née Dutoit son épouse

de Bretigny 1^{re} Barthélémy en
y domiciliée

agée de vingt cinq ans

Témoins

Xavier Favre oncle maternel de l'époux, et plaide Limat
oncle paternel de l'épouse, tous les deux de Bretigny 1^{re}
Barthélémy —

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^{er} Des actes de naissance et de Baptême des époux,
2^{es} Des trois bans publiés sans opposition dans l'église de
Bretigny 1^{re} Barthélémy —
Ces pièces se trouvent dans les archives de la cure

H. the Priest curé

DE LA PAROISSE de Bretigny 1^{re} Barthélémy

Le neuf octobre mil-huit-cent soixante Sept
a été célébré le mariage promis

N^o 80

Entre

Grave
Judeure
Grave
Marie

Judeure Grave

Et Marie Grave

Judeure

fils de Auguste

fille de Simon Cyrique

et de feu Adelaïde nee Grave sougroue

et de feu Marie nee Dupoux sougroue

de Bretigny 1^{re} Barthélémyde Bretigny 1^{re} Barthélémy

y domicilié

y domiciliée

agé de vingt neuf ans

agée de vingt huit ans

Cémoins

Theodore Grave oncle de l'epoux en

Gerard Grave oncle de l'epouse tous deux de Bretigny
1^{re} Barthélémy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des actes de naissance et de baptême du epoux
2^o Des trois bans publiés sans opposition dans l'Eglise de Bretigny
1^{re} Barthélémy
lesquels sont déposés dans les archives de la cure
H. Briot curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt neuf Août mil-huit-cent-soixante huit
à été célébré le mariage promis

N° 81

Mestraux
Jacques Antoine
Martin
et
Grave
Lucie -

Mestraux Jacques Antoine Martin
fils de Jacques Français
et de Marie-Jouette née Longchamp sa
femme
de Villars-le-Verrier
domicilié à Brétigny s^r Barthélemy
agé de vingt huit ans

Entre

Et Grave Lucie
fille de Etienne
et de Angélique née Lottas sa femme
de Brétigny s^r Barthélemy et
y domiciliée
agé de vingt trois ans

Cémoins

pière Mestran père de l'époux de Villars le Verrier et
Alexandre Martin Régus de Brétigny s^r Barthélemy -

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des actes de naissance et de baptême des époux
2^o Des trois bans publiés sans opposition dans les églises de Brétigny
s^r Barthélemy et de Villars-le-Verrier
Les pièces sont déposés aux archives de la cure

H. the Priest curé

DE LA PAROISSE de Breteigny St. Barthelemy

Le premier Juin mil-huit-cent septante
a été célébré le mariage promis

N° 82.

Favre
et
Favre

Entre

Favre Elie Jean Baptiste
fils de Cyprien
et de feu Victorine Favre sa femme
de Breteigny St. Barthelemy
y domicilié
agé de vingt six ans.

Et Favre Marie Cirine Augustine
fille de feu Nicolas
et de feu Agathe née Henrioud sa femme
de Breteigny St. Barthelemy.
y domiciliée
agée de vingt cinq ans.

Cémoins

Alexandre Martin, Maurice Favre, de Breteigny St.
Barthelemy y domiciliés

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu.
1° des actes de naissance et de Baptême des époux.
2° des bans de mariage publiés sans opposition dans
les paroisses de Breteigny St. Barthelemy et d'Assens.
Officier provisoire de l'Etat civil de la
paroisse de Breteigny St. Barthelemy.
Martin régent.

REGISTRE DES MARIAGES

Le premier Juin r mil-huit-cent-septante-un
à été célébré le mariage promis

N° 83.

Chambettaz
et
FavreApprouvé le mot *fil* ajouté
à la ligne 2. et la rature
de la ligne 3.

Pierre-Etienne Férnel

Chambettaz Louis Ignace
fil^{fil} de Jacques Josephet de ~~Marie~~ Marie Linat sa femme

d'Assens

domicilié à Assens
agé de trente-trois ans

Entre

Et Favre Louise Agathe

fille de Albert

et de ~~Henriette~~ Henriette Despont sa femme

de Bretigny St-Barthélemy

domiciliée à Bretigny St-Barthélemy
agée de vingt-neuf ans

Cémoins

Alexandre Martin de Bretigny St-Barthélemy

Louis Alexis Pânu de Pânu-Pillet domicilié à Lussane

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des actes de naissance et de baptême des époux
2^o Des bans de mariages publiés sans opposition dans les paroisses
de Bretigny St-Barthélemy et d'Assens

Pierre-Etienne Férnel Curé

DE LA PAROISSE de Breteigny St. Barthélemy

Le dix sept Avril mil-huit-cent septante deux
a été célébré le mariage promis

N^o 84Jurieux
et
Martin

Jurieux Marcel Joseph
fils de feu Alexis
et de Marie née Pittet
de Villars le Ferroit
domicilié a Breteigny St. Barthélemy
agé de vingt sept ans

Entre

Et Martin Françoise Melanie
fille de feu Jacques
et de Jeanne Vronique née Brouty sa
femme
de Breteigny St. Barthélemy et y
domiciliée
agée de vingt neuf ans.

Cémoins

Simat Marcel; Favre Donat de Breteigny. St. Barthélemy
et y domiciliés

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des actes de naissance et de baptême des époux
2^o des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses
de Breteigny St. Barthélemy. et de Villars le Ferroit.

Pierre Etienne Fernel. Curé.

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix sept. Avril mil-huit-cent-septante deux
à été célébré le mariage promis

N^o 85Favre
et
Limat

Favre Auguste Ignace

fils de Marie Favre

et de

de Bretigny St. Barthelemy

domicilié à Bretigny St. Barthelemy

agé de vingt deux ans

Entre

Et Limat Rosalie Augustine Helene

fille de Jean Limat

et de Marie née Marion sa femme

de Bretigny St. Barthelemy et y

domiciliée

agée de vingt cinq ans

Témoins

Limat Marcel; Favre Donat de Bretigny St. Barthelemy

et y domiciliés

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des actes de naissance et de baptême des époux
2^o des bans de mariage publiés sans opposition dans la paroisse
de Bretigny St. Barthelemy
3^o Du consentement donné par écrit, de la mère de l'époux
Pierre Pierre Ferney. Curé.

DE LA PAROISSE de *Bretigny St. Barthélemy*

Le cinq Juin mil-huit-cent septante-trois
a été célébré le mariage promis

N^o 86

Entre

Martin et
Pillet

Martin Mathieu Louis
fils de Maxime
et de Marie née Gobbet sa femme
de *Bretigny St. Barthélemy*
domicilié à *Bretigny St. Barthélemy*
agé de trente deux ans.

Et Marie Eleonore Pillet
fille de Marie Caroline Pillet
et de
de *Villars le Terroir*
domiciliée à *Bretigny St. Barthélemy*
agée de trente un ans

Cémoins

Alexandre Limat de *Bretigny St. Barthélemy* et y domicilié. Maurice Limat de *Bretigny St. Barthélemy* et y domicilié.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des actes de naissance et de baptême des époux
2^o Des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses de
Bretigny St. Barthélemy et *Villars le Terroir*, déposés aux archives.

Pierre Pierre Fernes Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt Fevrier mil-huit-cent-septante-quatre
à été célébré le mariage promis

N^o 87

Pittet
et
Martin

Pittet Vincent Emile
fils de Sébastien
et de Marie Anne née Allaz sa femme
de Villars-le-Ferrois
y domicilié
agé de vingt-neuf ans

Entre

Et Martin Marie Marthe
fille de Jacques
et de Jeanne Véronique née Brocité sa femme
de Bretigny St. Barthélemy
y domiciliée
agée de vingt-deux ans.

Cémoins

Favre Théodore de Bretigny St. Barthélemy
Jusien Marcel de Villars-le-Ferrois

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o des actes de naissance et baptême des époux
2^o de l'acte de décès de sa première femme de l'époux
3^o des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses de
Bretigny St. Barthélemy et Villars-le-Ferrois, et du consentement du tuteur de
l'épouse
Lesquelles pièces sont déposées aux archives de la Cure.

Pierre Etienne Fournet Curé

DE LA PAROISSE de *Bretigny St. Barthélemy*

Le trois Juin mil-huit-cent septante quatre
a été célébré le mariage promis

N^o 88

Entre

Martin Joseph
et
Chassot Eugénie

Martin Joseph Theodore
fils de Jacques

et de Jeanne Veronique née Brouty
sa femme
de Bretigny St. Barthélemy
y domicilié

agé de vingt neuf ans

Et Chassot Marie Claudine Eugénie

fille de Joseph Noé

et de Marguerite née Davet sa femme

de Prez vers Syveriez

domiciliée à Bretigny St. Barthélemy

agée de quarante un ans.

Général

Dominique Martin } tous deux

Henry Martin } de Bretigny St. Barthélemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1^o des actes de naissance et de baptême des époux

2^o des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses
de Bretigny St. Barthélemy et Prez vers Syveriez, Lesquelles pièces
déposent aux archives de la Cure

Pierre Etienne Fernel Curé

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix sept Juin mil-huit-cent-septante quatre
à été célébré le mariage promis

N^o 89

Favre Félix
et
Panchaud Félicité

Favre Félix Auguste

fils de Etienne

et de Marie nee Delamadehaine sa femme

de Bretigny St Barthelemy

y domicilié

age de quarante deux ans

Entre

Et Panchaud Etienne Felicite Lucie

fille de Francois

et de Henriette Traaz sa femme

de Bottens

domiciliée à Bretigny St-Barthelemy

agée de quarante trois ans

Cémoins

Theodore Favre /

Alexandre Favre } tous deux de Bretigny St-Barthelemy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1^o Des actes de naissance et de baptême des époux
2^o Des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses de
Bretigny St-Barthelemy et Bottens. Les quelles pièces déposent dans
les archives de la Cure.

Pierre Etienne Farnes Curé.

DE LA PAROISSE de *Bretigny St. Barthélemy*

Extrait de la Paroisse d'Attalens Canton de Fribourg.

Le vingt trois Novembre mil-huit-cent septante quatre
a été célébré le mariage promisN^o 90*Martin Placide*
et
*Roch Marie**Martin Auguste Placide*
fils des défunts *Maxime*
et de *Marie* née *Gobbet* sa femme
de *Bretigny St. Barthélemy*
domicilié à *Palézius*
agé de vingt neuf ans

Entre

Et *Roch Marie Catherine*
fille de *Jacques*
et de *Anne* née *Affer* sa femme
de *Chatelard* canton de *Fribourg*
domiciliée à *Palézius*
agée de vingt cinq ans.

Général

Martin Mathieu de *Bretigny St. Barthélemy*, frère de l'époux
Rosso Mathieu de *Saluces* (Italie)Sⁱ InscriptionLa célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
de l'extrait fait sur les registres d'Attalens, extrait fait par le Curé sous-
signé en date du vingt deux Décembre mil huit cent septante quatre

P. A. Robadey Curé d'Attalens.

Cette pièce transcrite le vingt quatre Décembre, mil huit cent septante
quatre, sur le présent registre déposée aux archives de *Bretigny St. Bar-*
thélemy avec les autres concernant ce mariage.

Pierre Etienne Fernex.

REGISTRE DES MARIAGES

Le quatre Février mil huit cent mil-huit-cent-septante-cinq
à été célébré le mariage promis

N^o 91

Despont Antoine
et
Martin Josephine

Despont Germain Antoine

fils de Jacques

et de Jeanne Marie nee Chespit veuf en

de premiere nocce de Marie Victorine nee Carrand

de domicile à Biolley Orjulaz

age de soixante deux ans

Entre

Et Martin Marie Barbe Josephine fille

fille des defunts Maxime et Marie nee

et de Golbet sa femme de

de Bretigny St. Barthelemy

y domiciliée

agée de quarante quatre ans.

Cémoins

Martin Mathieu de Bretigny, St. Barthelemy

Nicolas Henriou de Biolley Orjulaz

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1^o des extraits de naissances des époux

2^o de l'extrait mortuaire de la premiere femme de l'époux

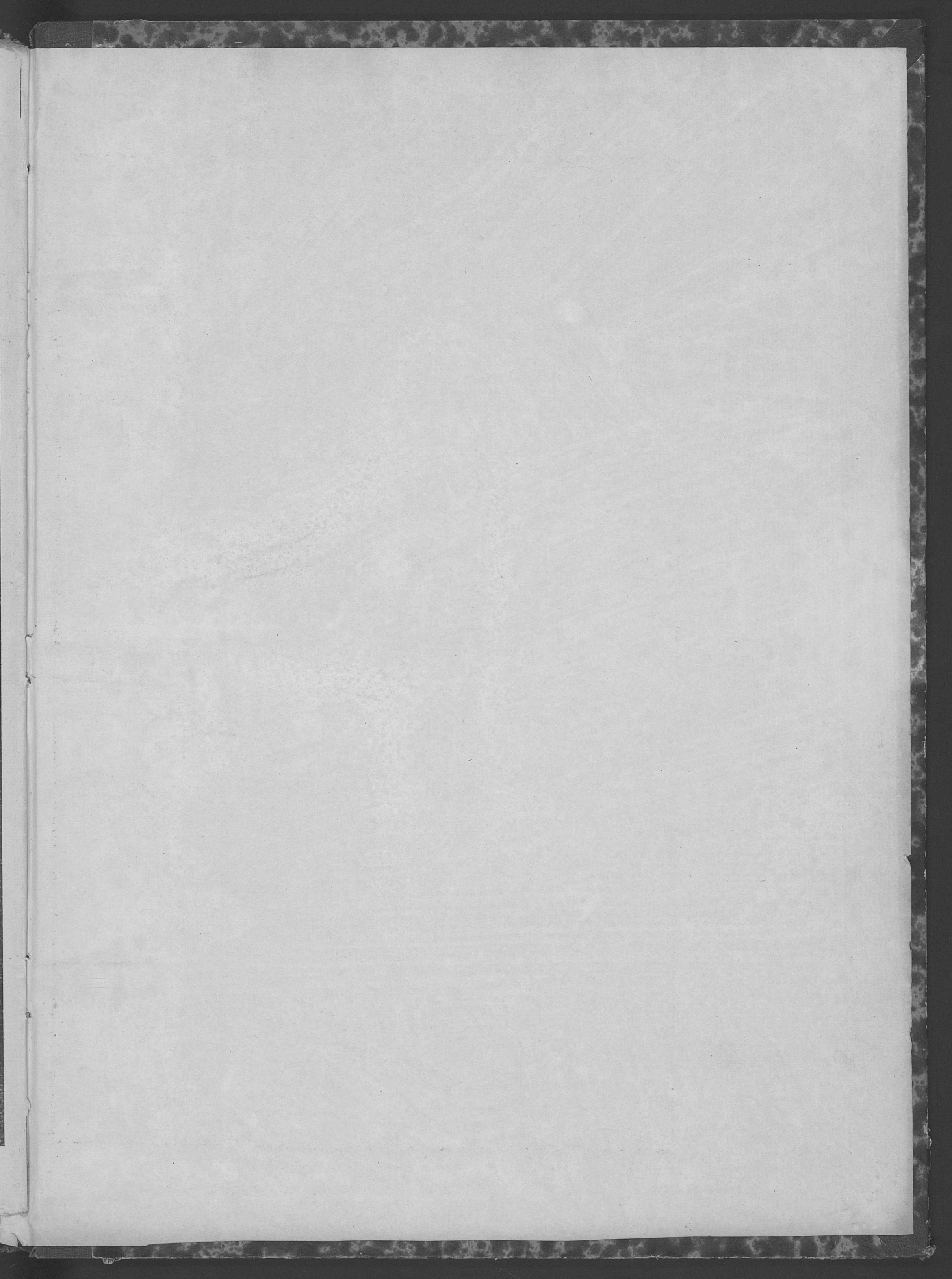
3^o des bans de mariage publiés sans oppositions dans les paroissses de Bretigny St.

Barthelemy et d'Assens. Lesquelles pieces déposent aux archives de la Cure.

Pierre Etienne Fernel Curé

Aujourd'hui 31 Decembre 1875, le present registre, bien que non rempli, est clos en vertu de la loi décrétée par le Grand Conseil du Canton de Naud le 8 Novembre 1875, en exécution de la loi fédérale du 24 Novembre 1874 sur la tenue des registres de l'état civil par moi soussigné, détenteur des registres de la paroisse de Bretigny St. Barthelemy.

Pierre Etienne Fernel



Ed

P.

St. C.

Cy

MAF

Répertoire — (1821 à 1875)
des registres des mariages de la paroisse de S^t-Barthelemy-Bretigny

année	noms des époux	page	année	noms des époux	page
1858.	Davaud - Limat	51.	1853.	Favre - Favre	45.
			1854.	id - Clément	48.
			1859.	id - Favre	55.
1860.	Couronne - Apport	57.	1863.	id - Chapelle	60.
1871.	Chambettaz - Favre	77.	"	id - Panchaud	63.
			"	id - Favre	64.
1825.	Despont - Favre	5	"	Favre - Limat	65.
1826.	id - Martin	9.	1864.	id - Favre	66.
1829.	id - Favre	10.	1865.	id - Limat	70.
1833.	id + idem	16.	1866.	id - Favre	72.
1844.	id - Pittet.	34	1867.	id - idem	74.
1860.	Dessingy - Limat	56.	1870.	id - id.	76.
1875.	Despont - Martin	85.	1872.	id - Limat	79.
			1874.	Favre - Panchaud	83.
1858.	Ecoffey - Favre	53.			
			1843.	Grognez - Favre	33.
1823.	Favre - Favre.	3.	1847.	Gottsfrey - idem	39.
1825.	id - Godmus	7.			
"	id - Limat	10.	1825.	Isaaz - Panchaud	6.
1827.	id - Despont	10.	1833.	id - Favre	15.
1833.	id - Chambettaz	13.	1856.	Jaccottet - Lottaz	50.
1835.	id - Despont	22.	1859.	Jurieux - Jurieux	54.
1837.	id - Favre	23.	1872.	id - Martin.	78.
"	Favre - Pittet	24.			
"	id - Marechal	26.	1822.	Limat - Carrard	1.
1838.	id - Ecoffey.	27.	1823.	id - Cherpit	2.
1841.	id - Lottaz	29 ^{bis}	"	Lottaz - Limat	4.
"	id - Henrioud	30.	1826.	Limat - Jurieux	9.
1842.	id - Favre	31.	1833.	id - Favre	14.
1843.	Favre - Despont	32.	1834.	Longet - Lecoultre.	17.
1846.	id - Cinguely	37.	1837.	Limat - Panchaud	25.
1848.	id - Despont	40.	1835.	id - Blanchard	28.
"	id - Favre	41.	1853.	id - Majoux	47.
1850.	id - Favre	42.	1862.	id - Favre	58.
1853.	id - idem.	44.	1866.	id - Limat	73.
			1865.	Lötscher - Billion	69.

le vu

N^o 91

Despont Antoine
et
Martin Josephine

	année	page
Le quatre à été célébré	1827. Michaud-Duvoisin } née Bonnet } 10 ^a	
	1823. Martin-Martin. } 3	
	1831. id - Gobet 11.	
	" id - Huguet 12	
	1834 id - Gros. 18.	
	1835. id - Depierraz 20.	
	" id - Delamadeleine 21.	
	" Mettraux-Pittet, née Martin. 19.	
	1840. Martin-Limat 29.	
	1844. id - Favre 35.	
	1852. id - Henrioud. 43	
	1855. Meyer - Limat 49.	
	1858 Mathey - Limat 52	
	1862. Martin - Favre 59.	
	1863. Menétrey - Panchaud 61.	
	1865. Mathey - Favre 67.	
	1868. Mettraux-Favre 75.	
	1866. Martin - Limat 71.	
	1873. id - Pittet 80.	
	1874 id - Chassot. 82	
	" id - Roch 84.	
	L	
1 ^{er} des extraits	1825 } Panchaud-Isaaz 6	
2 ^e de l'extraits	" id - Panchaud 38.	
3 ^e des bans	1846. Pittet - Lottaz 46.	
Barthelémy et	1865. Panchaud-Favre 68.	
	1874. Pittet - Martin 81.	
Aujourd'hui 31		
de la loi de cré-	1845. Schwarzenkühb-Pittet 36.	
ation de la		
civil par moi	1863. Orondle - Limat. 62.	
Barthelémy.		

DE LA PAROISSE d

Le _____ *mil-huit-cent*
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cénoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

N^o

Le _____ mil-huit-cent-

à été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

DE LA PAROISSE d

N^o

Le mil-huit-cent
a été célébré le mariage promis

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cénoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Le _____ mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

N^o

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu